



Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

46 | 2011

Lettre sur les sourds et muets

AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS

Anne-Marie Chouillet, Irène Passeron et François Prin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rde/4845>

DOI : 10.4000/rde.4845

ISSN : 1955-2416

Éditeur

Société Diderot

Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2011

Pagination : 277-312

ISBN : 978-2-9520898-4-5

ISSN : 0769-0886

Référence électronique

Anne-Marie Chouillet, Irène Passeron et François Prin, « AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 46 | 2011, mis en ligne le 06 novembre 2011, consulté le 30 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rde/4845> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rde.4845>

Propriété intellectuelle

AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS

Notre rubrique, compte tenu des ambitions et de l'influence de *l'Encyclopédie*, des réactions qu'elle a suscitées et de l'importance du réseau de connaissances de ses auteurs, n'accueille pas que des documents émanant des seuls encyclopédistes ou les concernant exclusivement.

Afin de faciliter la consultation de cet ensemble nécessairement hétérogène, nous avons retenu un classement alphabétique. Chaque élément est suivi d'une référence renvoyant à une liste détaillée de catalogues qui se trouve à la fin du répertoire et d'un numéro renvoyant au catalogue cité. Les interventions de la rédaction, qui ne peut garantir l'exactitude de toutes les copies de documents, sont entre crochets à la fin de la notice. Rappelons les abréviations usuelles des catalogues : L. pour *lettre*, A. pour *autographe*, S. pour *signé(e)*, P. pour *pièce*.

Cette rubrique doit beaucoup aux personnes qui, fort aimablement, nous font parvenir des catalogues étrangers ou rares, ou nous apportent des compléments d'information sur ces manuscrits. Elles en sont ici vivement remerciées.

Anne-Marie CHUILLET, Irène PASSERON et François PRIN

ALEMBERT JEAN LE ROND D' (1717-1783)

— L.A.S., Paris 31 janvier ; 1 p. in-4° à un destinataire inconnu.

« Je vous suis très obligé du Prospectus que vous m'avez envoyé ; il annonce un ouvrage très intéressant, & je ne doute point que l'exécution ne reponde à ce que vous annoncez. Quoique très peu capable de vous donner aucun conseil sur cet objet, assez étranger à mes études, cependant je répondrai, comme je le dois, et de mon mieux, à la confiance dont vous voulez bien m'honorer. Mais comme je sors presque tous les matins vers les neuf heures, & que je serois très affligé que par un temps si rude vous vinssiez me chercher inutilement, je vous prie [...] d'attendre pour l'entretien que vous me demandez, que la rigueur du froid soit adoucie [...] ».

— L.A.S., Paris 28 septembre [1779 ?], 1 p. et quart in-4°, adresse, au marquis de CONDORCET, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, à La Roche-Guyon ; sur la candidature de Condorcet à l'académie Française [son

refus éclatant d'écrire l'éloge de Phélypeaux, duc de La Vrillière, lui avait fermé les portes de l'Académie jadis].

« Mon cher et illustre ami, j'ai vu Mr turgot [...]. Nous sommes convenus qu'il verroit mardi prochain Mr Dupuy. Si ce dernier fait le maudit éloge qui vous déplait, il me paroît impossible que vous vous en dispensiez ; s'il ne le fait pas, nous auront du répit du moins jusqu'à Pâques, mais alors il ne faudroit pas faire celui de Mr trudaine. Cependant je vous conseille de tenir toujours ce dernier tout prêt, à tout evenement. [...] Savez vous qu'il pourroit bien être question de vous très efficacement à la prochaine élection de l'académie françoise ? Ce seroit une raison pour aller bride en main sur ce maudit éloge, et ne rien mettre contre vous... ».

[Lettres 00.17 et 77.34 de l'*Inventaire de la correspondance de D'Alembert*, CNRS Éditions, 2009. La seconde lettre est à dater de 1777 puisqu'il y est question de l'éloge de La Vrillière, mort le 27 février 1777].

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, décembre 2010, n° 132 et 133)

— Rapport autographe signé, Paris 26 janvier 1746. Sur un mémoire de Maran de Folliée [lire plutôt Mazan de Sollier] « Operation pour continuer une ligne droite Lorsqu'il s'y Rencontre quelque Empechement sans avoir Recours au demy cercle » avec une note autographe de D'Alembert : « Cet ecrit ne contient rien qui merite l'attention de l'academie à Paris 26 Janvier 1746 ».

[Ce rapport sur Mazan de Sollier fait par D'Alembert à l'Académie royale des sciences de Paris, sur un mémoire présenté le 19 janvier, sera publié dans les (*Euvres complètes de D'Alembert*, série III, volume 11 « D'Alembert académicien ».)]

— L.A.S., Paris 9 mars 1767. 1 p., adresse.

Au philosophe Jean-Nicolas-Sébastien ALLAMAND (1713-1787) de Leyde : « ... Recevez ensuite mes très humbles remercimens de votre obligeante lettre, & du beau présent que vous y avez joint, & donc je connais toute la valeur. Quoique votre modestie vous fasse dire, j'aurois été aussi charmé et aussi flatté de recevoir un ouvrage de votre composition, qu'un livre dont vous n'etes que l'Éditeur Avec les connoissances profondes et l'esprit philosophique dont vous etes si bien pourvus vous ne pouvez mettre au jour que de très bonnes productions, et je voudrois que les devoirs de votre place vous laissassent pour cela plus de temps. Ce n'est point à vous, monsieur, c'est à moi à remercier Madame la Comtesse Boufflers de m'avoir procuré la connoissance d'un vrai Philosophe, dans tous les sens de ce mot, c'est à dire d'un homme qui joint la pratique et l'etude de la sagesse ... ».

[Lettre 67.21 de l'*Inventaire de la correspondance de D'Alembert*, CNRS Éditions, 2009]

(Moirandat Company AG, Bücher & Autographen, Basel, Auktion 7-II, n° 300 et 301)

— Manuscrit autographe, 87 p. in-4° (184 × 150 mm), calligraphiées à l'encre noire pour l'article « Dictionnaire » de l'*Encyclopédie*, Paris, 1754, avec de nombreuses corrections autographes. Cet article a paru en 1754 dans le tome IV de l'*Encyclopédie* où il s'étend du milieu de la page 958 au haut de la page 970. Ce manuscrit est calligraphié par D'Alembert et contient

plusieurs centaines de mots ou de lignes soulignées, souvent raturées et de très nombreuses corrections autographes.

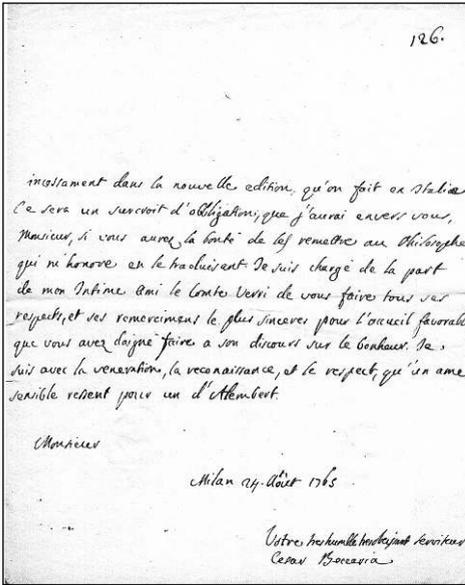
[La description du catalogue de vente est erronée : il ne s'agit en fait, ni d'un manuscrit autographe, ni d'un manuscrit de 1754, mais d'une copie de la main bien reconnaissable d'un secrétaire de D'Alembert dont on trouve de nombreuses autres occurrences dans les papiers D'Alembert de la bibliothèque de l'Institut à Paris. Les corrections sont en revanche bien de la main de D'Alembert, ne sont pas très nombreuses et renvoient à ses *Mélanges* (1767). Elles ont été faites dans la visée d'une publication et datent probablement des années 1770 ou du début des années 1780, voir « Pleins et déliés dans les manuscrits de D'Alembert », O. Ferret, A. Guilbaud, I. Passeron, *Genesis*, 2011)].
(www.librairie-sourget.com, Chartres, 2011)

BECCARIA Cesare (1738-1794) écrivain, philosophe et juriste italien

— L.A.S., Milan 24 août 1765, [à D'Alembert] ; 5 p. in-4°. Lettre de l'auteur du *Traité Des Délits et des Peines* (1764 ; 2 éd. augmentée en 1765 ; la première traduction française par l'abbé Morellet, à l'initiative de D'ALEMBERT, fut publiée en 1766).

Beccaria écrit sous l'effet de ses « sentimens d'estime, de reconnoissance, d'admiration [...] pour le plus grand Genie peut-être de ce siècle éclairé. « Je n'ai pas attendu les éloges, que vous avez daigné donner à mon ouvrage dans la lettre au Père Frisi pour les trouver dans mon cœur. C'est vous, Monsieur qui avez été mon Maître, c'est dans vos ouvrages, que j'ai puisé l'esprit de Philosophie, et d'humanité qui vous a plû dans mon livre ; il est à vous plus que vous ne pensez. Je ne me rassaisie jamais de lire la préface de l'*Encyclopedie*, les élémens de Philosophie, vos ouvrages [...] sont la nourriture ordinaire de mon esprit. Que je vous envie, et que j'admire en vous ce génie createur, qui semble même au dessus de vérités les plus sublimes, qu'il nous annonce ! Avant même, que mon existence fut connue de vous, pendant que j'écrivais mon livre combien de fois ne me suis-je flatté qu'un jour peut-être il aurait pu parvenir entre les mains d'un D'Alembert ! Mon ambition est satisfaite, et il faudroit, que j'empruntasse la langue des flatteurs, si je devais vous rendre Monsieur tout le respect, et toute la reconnaissance que je sens pour vous. L'approbation que vous avez daigné de prononcer elle est si glorieuse pour moi, qu'elle est la plus grande récompense que je puisse recevoir après celle d'arracher des mains de la Tyrannie quelque victime innocente : elle est allée jusque à mon âme, Monsieur, elle m'encourage à m'avancer dans la carrière, et à me rendre digne de votre estime. C'est ainsi, que dans un pays étranger au milieu même des préjugés espagnols, qui retentissent à mes oreilles le génie du grand D'Alembert anime, et soutient dans la carrière de l'utilité publique une âme qui livrée à elle-même se borneroit à cultiver en paix, et dans l'obscurité la philosophie »...

Beccaria dit ensuite son admiration pour le livre de D'Alembert *Sur la destruction des Jésuites en France*, « il y a cet esprit de Philosophie qui charme, qui éclaire, et qui fait tirer bien des conséquences. [...] lorsqu'on traite de tels sujets avec la supériorité digne d'un philosophe, lorsqu'on ose parler de ces misérables controverses la honte, et le fleau des faibles humains avec le langage qui est digne de vous, [...] lorsqu'on garde la neutralité entre deux partis qui crient à l'envie [...] vous sentez dis-je, mieux que personne qu'un pareil ouvrage doit



avoir des ennemis, mais il doit avoir des admirateurs dans tous les tems : il est meme destiné a eterniser le nom des Jesuites, et il apprendra à la posterité la plus reculée ce que peut un corps puissant, et une Republique quoique destituée de force dès qu'elle a scû se menager l'opinion. Il fera un jour la même impression sur la posterité, que nous eprouverions actuellement quand Tacite nous aurait laissé un Traité des menées et de l'influence des Augures de son tems sur la Republique. Les Philosophes ne voient le tort des Jesuites que du coté de l'humanité, et des sciences. Les vulgaires, et les bigots surtout ne les detestent que par envie de cabales, et par jalousie d'intrigue contre un corps qui les eclipse »...

Très flatté de la traduction qui va se faire sous les auspices de D'Alembert, Beccaria lui annonce l'envoi de quelques additions qui paraîtront dans la nouvelle édition italienne de son ouvrage, à « remettre au Philosophe qui m'honore en le traduisant ».
 [Lettre 65.61 de l'*Inventaire de la correspondance de D'Alembert*, 2009, manuscrit aujourd'hui possédé par Aristophil, Musée des Lettres et Manuscrits] (PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mai 2010, n° 238)

BELSUNCE Henry de (1671-1755) évêque de Marseille

— L.A.S., Marseille 24 février 1734, à « Monseigneur » ; 6 p. et demie in-4°. Vigoureuse protestation contre un arrêt du parlement supprimant un de ses écrits et contre la politique du cardinal de Fleury. Joint une L.A.S. relative aux capucins d'Auriol, Marseille 6 décembre 1723 (1 p. in-4°).
 « Un suffrage tel que le vostre, Monseigneur, desdomage bien de l'injure que l'on a reçue par l'avis de je ne sçai quels ou ignorans ou tres mal intentionés docteurs qu'il a plu à M. le cardinal de faire les examinateurs de mon ouvrage. Ils ont fait des chicanes ridicules, j'y ai repondu. Ils ont dit que je traitois indistinctement d'hérétiques les appellans qui sont seulement schismatiques, j'ay montré que c'est une supposition, et si je l'avois fait cela n'auroit surement pas merité une suppression et j'aurois pu me deffendre avantageusement. Ils m'ont reproché de n'avoir pas parlé des matieres mixtes ce qui estoit inutile a mon dessein j'instruis mes diocesains en évêque et non en avocat. Dailleurs dès que les causes de Dieu apartiennent au sacerdoce et les causes des siecles à l'empire il est clair que les mixtes demandent le concours des deux puissances. [...] Ils m'ont reproché d'avoir esté contre l'avis du conseil qui deffend de traiter de ces matieres et il n'y en eut jamais qui deffende de traiter des libertés de l'eglise gallicane, cri de bataille des novateurs »... Ainsi font ces vénérables docteurs à qui on voudrait soumettre les mandemens des évêques,

et dont on suit les avis : « On craint les parlemens plus que cent mille allemands on les menage, on leur sacrifie les evêques, l'episcopat et l'eglise. Dieu veille que l'on ne sente pas un jour combien ces menagemens outrés sont prejudiciables a l'estat comme a la religion. Mais si M. le card. m'avoit livré au parlement il auroit esté bien en peine pour trouver a agir contre moy »... Les actes de Parlement en pareille matière sont des chiffons, mais se servir du nom du Roi, comme S.E. l'a fait dans sa lettre remplie de louanges, ou comme le cardinal l'a fait dans une lettre de la part du Roi, louant son ouvrage, le jour même de l'arrêt contre son écrit, est dur. Il ressent moins l'injure personnelle que celle faite à l'épiscopat, par cet arrêt qui « impose nettement silence aux eveques en fait de doctrine et de foy[...] Les coups les plus vifs sont portés sous le ministere d'un évêque cardinal, que doit on attendre dans un temps qui approche ? croit on que les évêques seront assés laches pour obeir plutost aux hommes qu'a Dieu ? »... Le cardinal de Rohan en voyant une minute de l'arrêt, se serait contenté de dire au cardinal ministre : « je vous plains d'estre obligé de faire donner de tels arets »... Il fulmine contre cette docilité face à l'erreur, contre l'inutilité des représentations épiscopales. « Dieu est il satisfait, Mon seigneur ? trouve t-il dans nous le zele des apostres dont nous sommes les successeurs ? [...] Ah ! Monseigneur, nous nous deshonorons devant les hommes et nous nous rendons responsables de la damnation des fideles devant Dieu, qui nous demandera compte de leurs ames. Nous nous damnons risiblement pour ne pas desplaire au gouvernement. [...] Seroit il possible que les évêques se laissassent imposer silence sans dire de concert *non licet*, et sans faire connoitre a l'univers que s'ils scavent rendre a Cesar ce qui lui appartient ils scavent aussi rendre a Dieu ce qu'ils luy doivent, et qu'ils oberiront toujours plutost a Dieu qu'aux homes ; sans cela tout est perdu ». (PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, avril 2011, n° 26)

BUFFON Georges Louis Leclerc, comte de (Montbard, 1707-Paris, 1788)

— L.S., adressée à M. DALLET. « *À Paris, au jardin du roi le 31 décembre 1774* », 1 p. in-4°. « Vous connaissez le nombre de mes occupations et l'état chancelant de ma santé, vous ne devriez donc pas être surpris de ce que je n'ai pas fait réponse à quelques lettres que vous m'avez écrites. [...] Je ne peux savoir s'il y aurait des choses qui conviendraient à celui du roi, que quand vous m'aurez envoyé un état exact de ce que vous avez de plus rare, car il serait inutile de grossir cet état de choses communes ; vous me trouverez toujours disposé à vous rendre service ».

[La correspondance de Buffon en ligne (<http://www.buffon.cnrs.fr/correspondance/>), Nadault 1860, propose une autre lettre à Dallet, du 3 novembre 1772, mais pas celle-là]

(*Art et Autographes*, cat. vente n° 52, n° 20817)

— P.S., Paris, 8 octobre 1779 ; 1 p. in folio. « Ordre de dépense de la somme de six mille livres » à M. Leemans sur la caisse de MM. Sellouf et Perrouteau, banquiers de la Compagnie d'épurement.

(*Art et Autographes*, cat. vente n° 48, n° 19196)

— 3 L.A.S. (Paris) « *au jardin du Roy* » 17.I.1741 – 20.VI.1742 – 13.III.1743. 3 à James JURIN (1684-1750) à London. – 17.I. 1741 : « ... *Rien, Monsieur, ne pouvoit etre plus flattant pour moy que l'approbation que vous avez bien*

voulu donner au petit ouvrage qui sort de preface à la traduction que j'ai faite du traité des Fluxions de M. Newton... Pour Berckley et Robins je les crois audessous de la censure de tout le monde, j'aurais du les traiter encore plus doucement, car j'ai ete choqué que par vanité toute pure et qui dans leurs ouvrages saute aux yeux ils aient renouelle et taché d'eterniser une dispute deshonorante pour les mathematiciens. J'ai cent fois ete indigné de leur mauvaise foy et de leur opiniatreté en admirant la constance de philaletes, on voit que c'est pour le bien des Lettres qu'il s'est engagé a ecrire on reconnoit la bonne foy et la candeur ... dans ses plaisanteries. Mais pour revenir a vous monsieur me permettes vous de vous dire sur quoy j'ai [os]é vous juger et vous admirer, c'est sur la Dissertation des Tuyaux Capillaires, sur celle de la force du Sang & la premiere surtout est un Chef d'œuvre ; votre discours sur les forces motrices est une piece unique et tranchante, ces pauvres Leibnitiens allemands sont bien lourds pour une piece aussi deliee et je ne presume pas qu'ils entreprennent jamais d'y repondre... »

— 20.VI.1742 : « ...J'ai remis a Mad.e la Marquise de Chastelet et a Mes.rs de Maupertuis, Nicole, Voltaire, Reaumur, Mairan et Fontenelle les Exemples de votre nouveau traité de motu aquarum ... ces presents ... ont ete extremement agreables a tous ceux qui les ont reçu Mad.e de Chastelet m'a dit qu'elle vous devoit Monsieur, une reponse depuis fort longtemps au sujet des forces vives, vous serez assurément content de ses politesses mais pour ses raisons je pense qu'elles ne vous feront pas changer d'avis car pour moy j'ai toujours regardé l'estimation des forces par le quarré des vitesses comme une Erreur de Leibnitz et un mal-entendu miserable de la part de ses adherants et je leur ai souvent fait un argument qui me paroît fort simple et auquel il ne peuvent guère mieux repondre qu'à votre excellente dissertation de vi mobile. Je suppose qu'il n'y ait dans l'univers qu'un seul corps et une seule force comment sera t il possible d'estimer cette force autrement que par la vitesse de ce corps ? Et cette force ne sera-t-elle pas proportionelle a cette vitesse ? à l'Égard de votre nouvel ouvrage, Monsieur, entre mil belles choses j'en ai trouvé une qui m'a surpris c'est que les Eaux ja[i]llissent plus haut dans l'air que dans le vide, c'est la une nouveauté bien singuliere et qui d'abord paroît bien paradoxé En general tout cet ouvrage me paroît plain de verites toutes nouvelles et il faut avoïer (sans meme en excepter L'Hydrodynamique de M. Bernoulli) que nous n'avions rien de satisfaisant sur la Theorie des Eaux. Il en est a peu pres comme il en etoit des Tuyaux Capillaires avant vous ».

— 13.III.1743 : « ... J'ai ete totalement convaincu en comparant vos principes avec ceux de M. Dan. Bernoulli de defaut general de son ouvrage de l'Hydrodynamique... je m'etois déjà doutté avec quelques autres de plusieurs defaults parti-culiers surtout dans les experiences qui avoiet plutot l'air d'avis ete imaginée qu'exécutées ... »

[Ces trois lettres ne figurent pas dans la correspondance de Buffon en ligne, mais sont publiées par Andrea Alice Rusnock, *The correspondence of James Jurin (1684-1750)*, Clio Medica / The Wellcome Institute Series in the History of Medicine 39. Éditions Rodopi, 1996.]

— L.A.S., 13. XII. (1750 ?) À propos du *Journal du voyage fait à l'Équateur servant d'introduction historique à la Mesure des trois premiers degrés du Méridien*, à son auteur Charles Marie de LA CONDAMINE (1701-1774) :

« *J'ai vu Durand, mon cher Monsieur, que j'avois grande envie d'amener à la dernière de vos propositions mais il n'y a pas eu moi-même, il ne veut point donner d'argent. Le livre de Mr. Bouguer ne se vend pas, celui de Mr. de la Condamine quoique bien mieux écrit, ne se vendra peut être pas mieux, voilà son discours enfin il vous offre à défaut d'argent trois cens exemplaires de votre ouvrage et encore deux cens que vous ne paierez qu'à moitié prix de ce qu'il vendra les autres et que vous ne prendrez que pour les donner. Si cela ne vous convient pas il consent à résilier le marché et a n'en point parler à Mr. Anisson tant que l'impression ne sera point achevée. Voilà tout ce que j'ai pu faire de mieux...* »
 À la fin de la lettre, La Condamine a écrit : « *repondu j'offre de me contenter de 400 exempl. Et de 100 reliure en veau et 12 en maroquin à condition que je ferai de mes exemplaires ce que je voudrai* ».

[La correspondance de Buffon en ligne (<http://www.buffon.cnrs.fr/correspondance/>), Nadault 1860, ne mentionne pas cette lettre, mais publie celle à La Condamine du 4 décembre 1752 qui le remercie de l'envoi de l'ouvrage paru en 1751]

— L.S., Montbard 26. VII. 1773. à un destinataire non nommé :
 « *... M. Amelot qui retourne à Dijon lundi veut bien se charger d'une très petite boîte dans laquelle vous trouverez, Monsieur, une once de Platine attirés par l'aimant et un gros d'autre platine que l'aimant n'attire point, mais dont il fait néanmoins remuer quelques grains. Vous trouverez aussi dans la même petite boîte le globe d'argent pur sur lequel comme sur celui d'or je vous prie ... de faire l'expérience de la pesanteur du feu en les chauffant jusqu'au rouge couleur de feu et vous servant de votre meilleure balance ...* »

« *... J'ai remis de votre part la lunette achromatique à Mme Daubenton, mais sa curiosité et celle de quelques autres Dames leurs ont fait déchirer toute la certitude (?) pour voir les trois verres, en sorte que M. Amelot vous remettra cette pauvre lunette en assez mauvais état, et Mme Daubenton vous aura plus qu'une double obligation de la lui faire racommoder, elle vous fait mille amitiés et compliments ...* »

[La correspondance de Buffon en ligne (<http://www.buffon.cnrs.fr/correspondance/>), Nadault 1860, ne mentionne pas cette lettre, mais en publie deux de Buffon datées du même jour, l'une à Guéneau de Montbéliard, l'autre à M^{me} Daubenton]

— L.A.S., Montbard, 13. I. 1783. « *Votre vieille muse ... sera toujours jeune et fraîche des qu'il s'agira de célébrer la vertu, l'âme, comme vous le savez, ne vieillit pas, et c'est dans la votre que vous puisez ces nobles sentiments si bien exprimés dans vos stances à notre digne intendant digne en effet de nos hommages par ses vertus par ses lumières et par le bon usage qu'il fait de son autorité. Vous avez très bien fait d'envoyer cette pièce de vers à votre académie elle la fera sans doute imprimer, si non vous pourriez la donner pour le Mercure ou à quelque autre journal ; cela ne peut pas blesser la modestie de M. de Brou parce que rien n'y est exagéré, et en même temps cela peut faire grand bien et engager messieurs ses confrères intendants à inviter son exemple, et il aura toujours le bonheur de l'avoir donné ce grand et bon exemple...* ». En complément : L.A.S. Paris 13.II.1767, remerciement pour un envoi de livre.

[La correspondance de Buffon en ligne (<http://www.buffon.cnrs.fr/correspondance/>), Nadault 1860, publie cette lettre au Président DE RUFFEY et mentionne une phrase de la lettre du 13 février 1767]

(Moirandat Company AG, Bücher & Autographen, Basel, Auktion 7-II, n° 325, 326, 327 et 328)

CONDORCET, Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de (Ribemont, 1743 – Bourg-la-Reine, 1794)

— P.S., « Le M. de Condorcet ». Paris, 25 novembre 1776 ; 2 p. 1/2 in-8° sur parchemin. Extrait des registres de l'Académie des sciences signé par Condorcet, secrétaire perpétuel depuis le 10 août 1776 : « Nous avons examiné par ordre de l'Académie une machine présentée par le sieur Jean Chastel maître serrurier à Honfleur, et qui a pour objet de nettoyer les vases des bassins des ports et des rivières. » Le texte décrit cette machine.

(*Art et Autographes*, cat. vente n° 48, n° 19198)

— Manuscrit, 6 p. à moitié attachées, quelques ratures et corrections, composées de deux parties : double feuille avec en-tête à l'encre rouge marquée "Z46" et foliotée, mouillures. Corrections de la main d'un secrétaire et indications relatives aux fautes dans les œuvres du comte de Buffon : « *Les erreurs des écrivains médiocres sont presque toujours sans conséquences. Mais celles qui échappent à un homme de génie qui se trouvent dans des ouvrages admirés où la jeunesse languisse de chercher à former sa raison peuvent avoir des suites dangereuses. Il est donc utile de les combattre, et l'on doit en savoir gré à celui qui ose s'en charger, quoiqu'il n'y ait pour ce genre de travail aucune gloire à acquérir... C'est ce motif d'être utile sur tout à la jeunesse ce qui est mon 1er devoir qui m'a engagé à examiner quelques assertions de l'illustre M. le Comte de Buffon. Je le combattrai avec tout le respect que je dois à ses connaissances profondes et en son génie. Je commencerai par lui demander pardon d'oser parler la même langue que lui, et d'opposer le langage incorrect d'un étranger à l'éloquence de l'Auteur de l'Histoire naturelle* ». Condorcet écrit : « *M. de Buffon a dit que les vérités mathématiques se réduisent à des proportions identiques, qu'elles étaient arbitraires, et purement abstraites...* » et il conclut : « *Ces réflexions paraîtront peut être bien minutieuses, mais il faut observer que les remarques de M. de Buffon peuvent contribuer à dégouter la jeunesse de l'étude des Sciences mathématiques, à diminuer dans le publique ignorant la considération qui meritent les homes qui se livrent à la recherche de la vérité* » ; une feuille isolée porte « *Examen de la manière dont M. de Buffon examine la probabilité que le choc d'un comete a détaché les Planettes du Soleil* ».

— Manuscrit autographe et de la main d'un secrétaire avec corrections et ratures, intitulé "Vie de Kepler". 4 feuilles doubles soit 13 p. Chaque feuille avec en-tête à l'encre rouge "Z49", indication autographe "lue le 14 mai". Condorcet écrit le 10 mai 1777 : « *Jean Kepler naquit en 1571 dans le Duché de Wirtemberg. Deux villes de ce Duché se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour, le philosophe, qui le premier a decouvert le secret des loix de la nature, devait avoir cette ressemblance avec le poète qui le premier a eu le talent de la peindre* » ... « *Kepler n'avait que vingt ans lorsqu'on lui offrit une chaire de professeur en mathématique a Gratz en Stirie. Maestlin son maitre l'engagea a*

accepter cette place dont Kepler avait la modestie de se croire indigne. » ... « Copernic venait de renouveler l'ancien Systeme de l'ecole Pithagorienne que Galilée devait bientôt appuyer sur une base inébranlable. Mais pour croire que la terre tournait autour du Soleil il fallait s'élever à la fois au dessus des préjugés des sens et ce qui était plus difficile pour les Philosophes de ce Siecle au dessus des préjugés des zélotes. Presque tous les théologiens regardaient cette opinion come une impiété et Ticho Brahé qui craignait que ces querelles ne s'opposassent au progrès de l'astronomie, imagina un Systeme qui en laissant la terre immobile au centre du monde rendait cependant raison ... apparances d'une maniere aussi simple que celui de Copernic et qui sans compliquer les recherches de l'astronomie pratique avait l'avantage de ne pas compromettre les astronomes avec les theologiens, espece de guerre où tout le danger était pour les astronomes » ... « Ticho Brahe passa tranquillement à Prague le reste de sa vie, come ses talens seuls lui avaient merité la faveur de l'empereur, rien ne pouvait la lui faire perdre. Il s'en servit pour obtenir que Kepler fut appelé à Prague et destiné à lui succeder. Kepler n'avait pas encore trente ans » ... « Incapable de Jalousie, il rendit justice aux decouvertes de Galilée, et aida ce grand home à combattre ses ennemis. Sensible prompte à s'irriter, mais facile et bon dans sa maison ; compatissant et ne se croiant pas dispensé de secourir les malheureux par la mediocrité de sa fortune, conservant son respect pour ses maîtres lors même qu'il ne pouvait plus se dissimuler sa superiorité... »

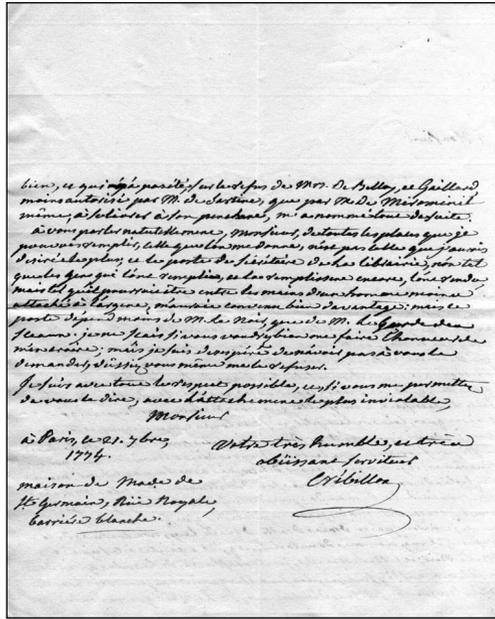
[Manuscrit publié par P. Crépel dans *Matapli*, 54, avril 1998, p. 41-46, « Vie de Kepler, par Mr le marquis de Condorcet]

(Moirandat Company AG, Bücher & Autographen, Basel, Auktion 7-II, n° 338, 339 et 340)

CREBILLON fils, Claude-Prosper Jolyot de (1707-1777)

— L.A.S., Paris 21 septembre 1774, [à MALESHERBES ?] ; 2 p. in-4°, sur la nomination de censeur de la police. Il annonce à celui qui lui a « témoigné, et depuis si longtems, tant de bontés », qu'il vient d'être « nommé à la place de Censeur de la Police », à la suite de quelques « cascades » : « M. de Sartine y avait désiré M. de Belloy. Avec une honnêteté très digne de luy, celuy cy n'y fut pas plus tost appelé, qu'il vint me l'apprendre, et avec l'intention de m'en faire le sacrifice. Je me flatte que vous n'aurez pas de peine à croire que, loin de l'accepter, je fis, et tout ce que je pus, et tout ce que je devois pour qu'il gardât une place que l'état de sa fortune, aussi peu florissante que le mien, luy rendoit nécessaire » Cependant M. de Belloy donna son désistement dès le lendemain. « Sur cela Mr de Miroménil la demanda pour M. Gaillard : celuy cy n'a pas voulu l'accepter : mais, par un procédé que, le connoissant si peu, je n'étois pas en droit d'attendre de luy, non content de la refuser, il m'y nomma dans la lettre qu'il a écrite à ce sujet à M. Le Noir ; et cette lettre est, je vous assure, de la plus grande noblesse ». Et Le Noir l'a nommé Mais il ne cache pas qu'il aurait préféré le poste de Secrétaire de la Librairie, « [...] non tel que les gens qui l'ont rempli, et le remplissent encore, l'ont rendu, mais tel qu'il pourroit être entre les mains d'un homme moins attaché à l'argent [...] ; mais ce poste dépend moins de M. Le Noir, que de M. le Garde des Sceaux. je ne sçais si vous voudrez bien me faire l'honneur de m'en croire ; mais je suis désespéré de n'avoir pas à vous demander, dussiez vous même me le refuser [...] ».

(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin n° 131, Paris, septembre 2010, n° 75)



DIDEROT Denis (1713-1784)

— L.A.S., [mars 1769 ?, au libraire Le Breton] ; 1 p. in-8°. Lettre inédite à propos du dessinateur des planches de l'Encyclopédie, Louis-Jacques Goussier (1722-1799). « Notre dessinateur monsieur Goussier se trouve, Monsieur, fort à l'étroit et dans une circonstance où il ne faut point abandonner les gens. Je vous supplie donc de lui avancer deux louis. Ces messieurs sont convenus de l'employer à la direction de la gravure. Il a d'ailleurs quelques planches encore à faire, les unes pour Mr Bellin [auteur des articles sur la Marine], les autres pour Mr chevalier Turgot et je vous promets que je veillerai à ce que cette avance soit le premier rabatu. Je ne l'envoie point à Monsieur Briasson parce que c'est un homme duriscule [...] ».

Il s'agit du billet publié par Roth dans la *Corr.* IX, p. 9-10, complément 191ter à la date restituée d'octobre 1760. Le catalogue ci-dessus reproduit une phrase de plus (Briasson duriscule...) que l'extrait de Roth. La question du destinataire reste entière.

(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin n° 132, Paris, janvier 2011, n° 75)

EULER Leonhard (1707-1783)

— L.A.S., [Berlin] 21. XII. 1747. à MAUPERTUIS : « Je prend la liberté de Vous envoyer le brouillon de la lettre, que vous m'avez conseillé d'écrire au Roy au sujet de mon neveu, en Vous priant très humblement, d'y changer ce qui pourroit mettre quelque obstacle à la Gratification de ma demande. Je mettrai ensuite cette lettre au net ; mais je suis obligé de Vous supplier Votre assistance, pour qu'elle parvienne au Roy... »

[Lettre publiée dans les *Opera Omnia* d'Euler, série quartaA, vol. VI, Inventaire R 1526]

— L.A.S., Berlin 15. VI. 1748. à Jean Jacques DORTOUS DE MAIRAN (1678-1771) : « *Quelque obligation, que M. Bousquet Vous puisse avoir de la permission que Vous lui aves accordée de Vous dedier mon ouvrage [Introductio in analysin infinitorum], j'ai l'honneur de Vous assurer, que la mienne la surpasse bien loin. Un ouvrage à la tête duquel Vous permettes de mettre Votre Illustre nom ne manquera pas d'être generalement recherché, et c'est sans doute la raison, pourquoi M. Bousquet a jugé à propos de faire cette demarche : mais le temoignage publique de Votre approbation, dont Vous honores en meme tems mon ouvrage, en efface presque toutes les imperfections, et relève infiniment le prix de ce peu de chose, qui s'y trouve de bon : cet article qui me regarde immediatement m'engage à des plus forts remercimens, que Vous venes encore d'augmenter très considerablement le present des excellentes pieces, que Vous m'aves fait l'honneur de m'envoyer : j'y ai admiré partout les reflexions savantes et instructives, dont Vous aves trouvé moyen d'embellir ces Éloges...*

[Lettre publiée dans les *Opera Omnia* d'Euler, série quartaA, vol. I, Inventaire R 567bis]

— L.S., St. Petersburg 13/24. V. 1768. Au Comte Giuseppe Angelo SALUZZO DI MENUSIGLIO (1734-1810) à Turin, de la main d'un secrétaire : « ...*C'est bien de l'honneur que Vous me faites en me communiquant le dessein, que l'Academie royale des Sciences de Turin vient de former par ordre de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Savoye, d'imprimer le quatrieme volume de Ses excellens ouvrages. Je m'estimerai bien heureux, si j'étois encore en état d'y contribuer quelque chose par mes faibles lumieres, mais comme depuis mon arrivée ici, j'ai perdu presque entierement ma vue au point que je ne saurois plus ni lire ni écrire, je suis presque au désespoir de Vous marquer, Monsieur, que je suis entierement hors d'état de composer des mémoires qui pourroient être jugés dignes d'être insere dans Votre excellente collection. Mais je n'en suis pas moins sensible à la glorieuse invitation, dont Votre Illustre Academie veut bien m'honorer ; j'en connois tout le prix...* »

[Lettre mentionnée dans les *Opera Omnia* d'Euler, Inventaire R 2074]

(Moirandat Company AG, Bücher & Autographen, Basel, Auktion 7-II, n° 369 à 371)

EPINAY Louise-Florence Tardieu d'Esclavelles, marquise d' (1726-1783)

— L.A., La Briche 16 septembre 1762, à son fils, chez M. Bethman, négociant à Bordeaux ; 2 p. et quart in-4°, adresse. Lettre de conseils à son fils. Comme le premier devoir de son fils sera de donner des nouvelles à son père et à sa grand-mère, Mme d'Épinay espère qu'il lui écrira lorsqu'il sera établi dans les bureaux de M. Bethman, et au fait de ses devoirs. « Ne perdés jamais de vue, mon enfant, notre dernière conversation, quelle se présente toujours à vous dans tous les cas ou vous vous trouverés combattu ou par la paresse ou par quelqu'autre mouvement qui s'oppose au devoir. Mais imposés vous, je vous le repette, le silence le plus absolu et le plus universel, vous manqueriés à tout ce qu'il y a de plus sacré s'il vous echapait un mot des sujets que mon devoir envers vous m'a fait traiter pour votre instruction » Elle lui recommande de confier son argent à M. Bethman, et aussi de se faire aimer de tous, « mais surtout, mon ami, que ce soit par la droiture et la docilité et point par adresse ou par flaterie, car on ne reussit pas longtems avec ces moyens qui sont plats et vils et qui finissent toujours par faire mépriser ceux qui les employent. Je ne vous precherai pas toujours, mon enfant, vous devés commencer a vous parler vous-même, rendés moi compte de tous bien et mal ». (*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin 131, Paris, septembre 2010, n° 102)

ESTRADES Élisabeth-Charlotte-Huguet de Sémonville, comtesse d', parente de la marquise de Pompadour.

– 5 L.S. adressées à la comtesse de 1765 à 1767.

– 1 L.S. jointe, 3 lignes autographe de Louise-Adélaïde, princesse de Bourbon, au duc de NIVERNAIS (1749).

[Élisabeth-Charlotte-Huguet de Sémonville fut la maîtresse du ministre d'Argenson qui l'utilisa pour avoir des renseignements sur le clan de la favorite ; démasquée, elle fut renvoyé de la Cour en 1755. Ces lettres sont postérieures à sa disgrâce et à la mort de son amant et de son ancienne protectrice, tous deux décédés en 1764, et relatives au paiement des sommes et appointements qui lui sont dues par le Trésor.]. – Jean de Boullongne, contrôleur général des finances (2 lettres, 1766-1767), – Clément-Charles-François de L'Averdy, contrôleur général des finances (1766, sur les intérêts de la dame dans les Poudres et salpêtres), – Louis Phélypeaux de Saint Florentin, secrétaire d'État à la Maison du Roi (2 lettres, 1765-1767).

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, avril 2011, n° 10)

FLECHIER Esprit (1632-1710)

– Manuscrit autographe, [21 novembre 1699] ; 3 p.in-8°.

Harangue de l'évêque de Nîmes à l'intendant du Languedoc, Nicolas de LAMOIGNON de Basville, lors de l'assemblée des États de la province.

« Un des premiers soins de nos États assemblez, est de nous députer icy non pour y louer la penetration de votre esprit, la droiture de votre cœur, la justesse de vos sentiments, l'élévation de votre génie, justice qu'on vous rend également dans tout le royaume. Mais pour vous temoigner l'affection & la reconnoissance de cette province qui ressent les obligations qu'elle vous a, qui voit vos grandes qualités de plus près, & d'où comme du centre de votre reputation partent l'estime & l'approbation dont vous jouissez dans le monde [...] ». « Si vous n'avez pas toujours eu le bonheur de nous soulager, vous n'avez pas oublié les nostres, tout ce qui est de vous dans votre administration nous est toujours avantageux & favorable, & lors même que nous craignons les affaires q. vous traités, nous aimons toujours celui qui les traite. Nous espérons, Monsieur, que ce sera par vous que nous viendrons les soulagements de la Paix ».

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, décembre 2010, n° 155)

FONTENELLE Bernard le Bovier de (1657-1757)

– L.A.S., Paris 27 septembre, à Claude BROSSETTE, avocat à Lyon ; 3 p. in-8°, adresse, cachet rouge (traces).

« Je vous suis très obligé de m'avoir appris que M. le Maréchal de Villeroi veut bien m'associer pour un de ses très humbles serviteurs. Je vous assure que je le suis de manière à ne céder à aucun de vous autres messieurs les Lyonnais, ni de ceux qui lui sont attachés depuis plus longtemps que moi. Je ne vous mets point en ligne de conter des graces qu'il m'a faites, et des graces prevenantes dont je n'avois jamais tasté de la paix d'aucun seigneur, je suis persuadé que je viendrois autant à lui par la seule connoissance que j'ai prise, en le voyant, de son cœur et de son caractère. Nous autres philosophes sauvages nous avons naturellement assés mauvaise opinion des Grands, et je ne me serois point attendu à ce que j'ai trouvé en lui ». Puis il aborde la question de sa petite

épigramme : « les différentes leçons ne sont pas de grande importance en pareille matière et je la verrois toute défigurée sans ressentir aucune émotion dans mes entrailles paternelles. J'ai bienfait en ma vie d'autres traits de méchant père, ou plustost de père qui rendoit justice à ses enfants. Mais enfin si vous voulés que j'agisse selon une tendresse que je n'ai point [...] ». (PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, décembre 2010, n° 155)

FRÉDÉRIC II, roi de Prusse

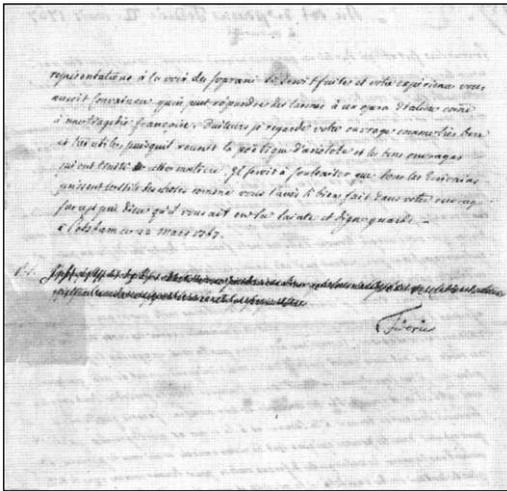
— L.S., adressée à MARMONTEL, Potsdam, 22 mars 1767 ; 1 p. 1/2 in-4° (feuillet de 4 p.).

« Je vous suis fort obligé du livre que vous m'avez envoyé, comme je ne l'ai pas encore lu, je ne puis vous en dire mon sentiment, je viens actuellement de lire votre poétique, je vous dirai naturellement ce que j'en pense, non pour critiquer mais pour m'éclairer, en rendant justice à vos connoissances et à l'esprit de discernement que vous apportez à cet ouvrage. Je vous demande de n'être pas surpris si un étranger et un dilettante vous propose quelques doutes, je ne me suis jamais mêlé de telles choses si je ne m'étais pas vu cité par l'abbé d'Olivet dans un traité de parodie [*Prosodie* plutôt] française : je me regarde à présent côme ayant reçu une patente de naturalisation au Parnasse françois ; les premiers doutes que je vous propose sont sur les

longues et les breves que vous croyez trouver dans des mots françois dont je me défie un peu, à quelques expressions près, [...] les mots qui paraissent à mon oreille les plus longs sont ceux de fantome : comme je conviens qu'il y a de certains mots que les gens du bel air affectent d'allonger par une prononciation traînante, comme les mots de maître, de maison, contagion. [...]

[Lettre publiée dans les *Œuvres complètes de Marmontel*, vol. 7, 1819, p. 371-373]

(*Art et Autographes*, cat. vente 49, n° 19714)



GEOFFRIN Madame, Marie-Thérèse Rodet (1699-1777)

— P.S. avec date et 3 mots autographes, Paris 1^{er} mai 1774 ; demi-p. in-4°. « Je soussigné reconnois avoir reçu de M.M. les interessés en la manufacture Royale des glaces par les mains de M. Guerin leur Caissier général, la somme de quinze cent quatre-vingt treize livres quinze sols pour le produit de la répartition des trois deniers pour lesquels M. d'Ambrun me représente [...] ». (*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin 132, Paris, janvier 2011, n° 119)

— P.A.S., Paris 27 avril 1752 ; demi-p. petit in-4°. « J'ai reçu de madame la baronne de Ville par les mains de monsieur Gombault la somme de deux

mille vingt-cinq livres pour le premier quartier de la rente qu'elle me doit échue le p^{er} avril 1752 [...] ».

(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin 131, Paris, septembre 2010, n° 122)

GRIMM Friedrich Melchior Baron von (1723-1807)

— Document notarié. Paris 25.XI.1786. Le baron Grimm, « Conseiller d'État de S.M. l'Impératrice de toutes les Russies, Ministre plénipotentiaire de S.A.S. le duc de Saxe Gotha et Altembourg », bénéficiaire comme plénipotentiaire du Comte de Bueil de la somme de 102 740 Livres 13 sols 4 deniers produisant une rente de 5.000 Livres. Grimm, en 1786, avait obtenu pour Émilie de Belsunce, la petite-fille de son amie Mme d'Épinay, un cadeau de la tsarine Catherine II. Après la mort de la tsarine, Grimm alla à Gotha chez la comtesse de Belsunce qui l'avait toujours accueilli chaleureusement et avec qui il resta ami jusqu'à sa mort.

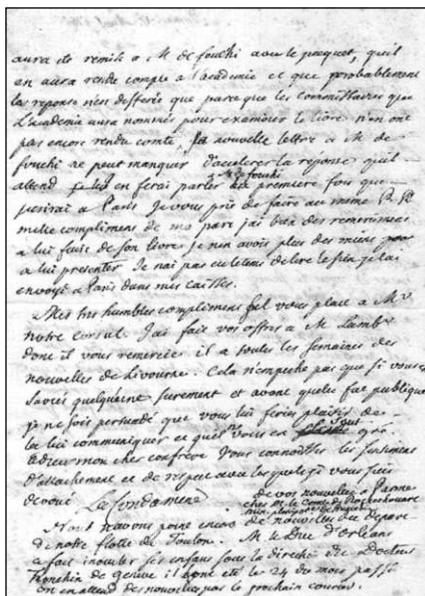
[Émilie de Belsunce, à qui sont destinées les *Conversations d'Émilie* de Mme d'Épinay, était la pupille de Grimm. Elle épouse en mars 1786 le comte de Bueil, généreusement dotée par Catherine II. Voir S. Karp et S. Iskul, « Les lettres inédites de Grimm à Catherine II », RDE 10, 1991, en ligne sur Persée, en particulier la lettre du 8/19 novembre. Voir également aux AN les papiers de Bueil (ou Beuil) et Grimm (T 319).]

(Moirandat Company AG, Bücher & Autographen, Basel, Auktion 7-II, n° 389)

LA CONDAMINE Charles-Marie de (Paris, 1701 — id., 1774)

— L.A.S., adressé à l'abbé VENUTI. Rome, 17 avril 1756 ; 2 p. in-4°, adresse au dos avec cachet de cire rouge. L'abbé Venuti désire s'établir en France, mais il doit pour cela présenter un mémoire résumant ses raisons, ses qualités.

« Je pars mercredi au plus tard [...]. Je vais a Lorrete puis a Boulogne et a Parme ou je vous prie de m'écrire et de m'envoyer dix lignes soit de votre main ou d'une autre contenant le tems que vous avez demeuré en France, en quelle qualité, le dessein que vous aviez de vous y fixer ». La Condamine est prêt à l'aider, mais il lui faut des renseignements précis, il fera le reste : « faites le memoire en Italien si cela vous est plus commode : je l'habillerai a la française, je le donnerai copie de ma main avec ce que j'y mettrai que vous pourriez dire. » Le Condamine ne garantit pas le résultat pour autant, mais ce qui est sûr, c'est que sans le mémoire, l'abbé Venuti n'obtiendra rien. Dans un



court aux chicanes quil conviende du fait des a present »... Il recommande la pierre de Cochesqui restée au Quinche et que le curé a fait sceller dans la chapelle après le départ de Godin. Il écrira par toutes les occasions de courrier à son correspondant lors de son séjour à Tarqui. Il donne des nouvelles de Magon, qui a « fait le commerce avec différentes fortunes et dernièrement au Cusco avec quelques mil piastres a luy tout perdu »... Il termine en s'étonnant de certaines rumeurs et du silence de son correspondant, en espérant qu'il ne s'agit pas d'une « botte secrète à la Godin » ; s'il faut recommencer les observations de Cochesqui, « j'aime mieux tout abandoner »...

(ALDE, cat. juin 2010, n° 340)

— L.A.S., 11. XII. 1752. Lettre tachée et abimée, à un destinataire non désigné : « Je reçois dans le moment, Monsieur, par un courier du cabinet arrivant de Berlin un paquet de M de Maupertuis avec deux exemplaires de ses lettres dont un pour vous que j'ai l'honneur de vous envoyer. Sa santé est un peu meilleure. Le Roi est venu passer quelques heures a Berlin et lui a fait dire que son intention avoit été de l'aller voir mais que ses affaires len avoient empeché. Vous savés sans doute tout ce qui sest passé dailleurs et vous aures vu la lettre apologetique du Roi quon imprime actuellem[en]t ainsi que le tombeau de la Sorbonne ... »

[*Les Lettres* de Maupertuis, président de l'Académie de Berlin depuis 1744, ses *Œuvres* en fait, parurent à Dresde en 1752. Il revint en France en 1757 et mourut à Bâle en 1759. La correspondance de La Condamine avec Maupertuis devait être très importante. Maupertuis nomma son ami légataire universel. Les documents conservés (souvent détériorés par l'humidité, suite au retour en bateau des papiers Maupertuis de Berlin) des papiers par La Condamine sont dispersés par les ventes, voir aussi des deux fonds Maupertuis (43J) et La Condamine (50J) des Archives de l'Académie des sciences. Le *Tombeau de la Sorbonne*, relatif à l'affaire de l'abbé de Prades, est attribué à Voltaire.]

(Moirandat Company AG, Bücher & Autographen, Basel, Auktion 7-II, n° 413)

LAGRANGE Joseph-Louis de (1736-1813)

— L.A.S., Paris 20. XII. 1806. à M. VALANT de l'Athénée de la langue française « ...vous me faites trop d'honneur en m'offrant un diplôme de membre honoraire de l'Athénée de la langue francoise. Je n'ai cultivé et je ne connais bien que la langue algebrique. j'ai ... des occupations de differens genres qui jointes à la paresse de mon age m'empacheront de prendre part aux travaux de l'Athénée : mais j'y applaudis d'autant plus que je regarde l'objet de ces travaux comme un des plus utiles et des plus interessantes. Permettez donc, Monsieur, que je vous renvoie le diplôme dont vous vouliez m'honorer, afin que vous puissiez en gratifier quelqu'un qui en soit plus digne que moi pour ses connoissances et par les services qu'il pourra rendre a votre etablissement ... »

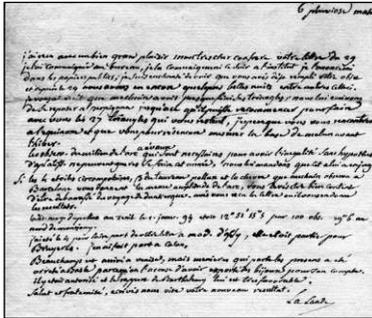
(Moirandat Company AG, Bücher & Autographen, Basel, Auktion 7-II, n° 414)

LALANDE Joseph-Jérôme Lefrançois de (1732-1807) astronome

— L.A.S., 6 pluviôse matin [26 janvier 1796 ?], au citoyen DELAMBRE, membre du Bureau des longitudes et de l'Institut national, à Dunkerque ; demi-p. in-8° de sa minuscule écriture, adresse. Sur les opérations de mesure du Méridien. Il a reçu avec grand plaisir la lettre de son confrère : « Je l'ai communiqué au bureau, je la communiquerai ce soir à l'institut, je l'annoncerai dans les papiers publics ; je suis enchanté de voir que vous avez déjà rempli votre objet et depuis le 29 nous avons eu encore quelques belles nuits entre autres celle-ci. Je vous ai écrit que Méchain avoit presque fini ses triangles ; nous luicrivons de se reposer a Perpignan juqu'à ce qu'il puisse recommencer pour faire avec vous les 27 triangles qui vous restent, j'espère que vous vous rencontrerez à l'équinoxe et que vous pourrés encore mesurer la base de Melun avant l'hiver ». Les observations du milieu de l'arc à Évaux ne pour-

ront guère se faire cet hiver. « Si les 4 étoiles circompolaires, 3 du Taureau Pollux et de la Chevre que Mechain observa à Barcelone vous donnent la meme amplitude de l'arc, vous devés etre bien content d'etre debarrassé du voyage de Dunkerque. [...] La dis. moy. de Pollux au zenith le 1^{er} janv. 94 etoit de 12°51'35"5 par 100 obs. 59"6 au nord de Montjouy [...] ».

(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin 131, Paris, septembre 2010, n° 155)



— L.A.S., Paris 29.XII.1796. à l'astronome DUC-DE-LA-CHAPELLE (1765-1814) à Montauban « a l'égard de l'equatorial, Lenoir dit que le meridien est faussé de 2 ou 3 lignes. Envoyez moi des observations pour la Conoiss. des tems de 1799 ... M. Delambre est à Évaux ou il passera l'hiver. M. Mechain avance vers Rodez. Nous avons déjà 12 feuilles d'imprimées, qui font 11000 etoiles, sans compter les 5000 » Joint : 1 B.A.S. à (Alexandre ?) Lenoir du 1.VI.1801 « un gentilhomme n'a pas besoin de lettre de noblesse ».

— L.A.S., Paris 24. Ventôse an 6 (14. III. 1798). « ... la maniere dont le ministre me recut etoit bien decourageante, mais mon zele pour l'astronomie ne se decourage point. je suis seul a paris pour faire aller cette science, et je ne suis jamais etonné quand je trouve des personnes qui la dédaignent. j'ai ete le meme soir chez le directeur Barras qui m'a promis de tacher de concilier le ministre, et obtenir quelque chose pour l'impression de l'histoire celeste, et pour le quart de cercle de l'observatoire. Dites seulement au ministre ... que je suis comme Diogene disciple d'antisthene a qui il disoit : vous ne trouverez point de bâton assez fort pour m'eloigner de vous. le general Bonaparte m'a promis aussi de parler pour moi. je frapperai a toutes les portes jusqu'à ce qu'on ait ouvert a l'astronomie dont je suis le ministre... »

— L.A.S., 3 L.A.S. (Paris) 12. vendemiaire, 1. frimaire et 8.XII.1804.
« je me suis tant occupé de geographie et j'ai tant contribué aux nouvelles determinations, que j'ose vous demander un exemplaire de voyage de van couver

parmi ceux qui sont je crois au depot...“ 8. XI. 1804 : « J'ai reçu avec grand plaisir ... vos calculs ... je trouverai bien le moyen de les faire imprimer, j'en ai profité pour faire connoître au Bureau des Longitudes votre zele pour l'astronomie. / Je vous invite a chercher les 600 etoiles... »

(Moirandat Company AG, Bücher & Autographen, Basel, Auktion 7-II, n° 415 à 418)

LASSONE Joseph-Marie-François (1717-1798) chimiste, médecin de Louis XVI et Marie-Antoinette

— L.A.S., Versailles 22 mars 1781, à M. DES ENTELLES, 3 p. in-4°

En faveur de l'actrice Mademoiselle Olivier (de la Comédie Française), il demande l'appui de son ami (intendant des Menus Plaisirs) auprès de M. le maréchal de Duras (premier gentilhomme de la Chambre du Roi et surveillant des théâtres royaux). « Vous m'avez parlé plus d'une fois du zèle soutenu de cette jeune actrice, de sa bonne volonté, de ses efforts pour se rendre journellement utile et pour améliorer ses talents. Elle a le bonheur de ne pas déplaire au public ; assés souvent même ce public veut bien l'encourager par des applaudissements. Dailleurs la douceur de son caractère, l'honneteté de sa conduite et la bienveillance de tous ses camarades qu'elle a sçu se concilier doivent encore intéresser pour elle »... Il aimerait que le maréchal lui accorde « un quart de part dans la prochaine répartition »...

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, avril 2011, n° 176)

LE MONNIER Charles (1715-1799) astronome

— L.A.S., Paris 29 février 1789, à Monseigneur ; 1 p. in-4°.

« Ce que j'ai imprimé au Louvre sur la grande Éclipse Totale de 1778 vue par les Espagnols, ne contient que 20 pages & comme par la faute de ces mêmes Espagnols, on n'a pu le rendre public, j'ai songé à ajouter quelques observations phisiques intéressantes, à la suite de cet ouvrage. C'est dans cette vue [...] que j'ai demandé à y ajouter de nouvelles experiences sur la maniere de trouver la pente des fleuves ainsi que les hauteurs des montagnes, à l'aide de la colonne de vif argent & de ses variations dans le tube du barometre. Cette matiere est toute nouvelle, et avant le milieu de ce siècle, on ne croïoit pas [...] que la chose fut possible. Cependant on a tout lieu de croire qu'elle nous ajusteroit de l'elevation moyenne de la Seine, au dessus de la mer ; laquelle excède a peine 5 toises 1/2 ; au lieu que les nivellemens faits du tems de Mr Colbert, nous laissoient croire qu'il y en avoit 20 t. Sa Majesté desire d'ailleurs qu'au retour de la belle saison, apres l'equinoxe prochain, on mesure la hauteur de la Côte d'Andresis ou de Chantelou [...] Or l'Academie est dans le cas de désirer pour la theorie des refractions des astres, que nous scachions notre elevation au dessus de la mer. C'est dans cette vue que je desire augmenter d'environ 30 pages mon supplement à l'imprimerie du Louvre, ce qui ne peut faire qu'un in-4° de mediocre epaisseur, mais interressant par ses melanges de phisique »...

(PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, avril 2011, n° 181)

LESAGE Georges-Louis (1724-1803) mathématicien et physicien suisse

— L.A., 30. VIII. 1789. à Suzanne NECKER, née Curchod (1739-1794) : « ... je vais, sans autres Prébambules vous faire part de mes petites Reflexions ;

destinées seulement à vous informer : que je ne suis pas tellement un homme de l'autre monde, que je ne sois tout à fait étranger à celui-ci... »

(Moirandat Company AG, Bücher & Autographen, Basel, Auktion 7-II, n° 428)

MAUPERTUIS Pierre Louis Moreau de (1698-1759)

— L.A.S., Potsdam 30. IX. 1749. à Albrecht von HALLER (1708-1777) à Göttingen : « ... *C'est l'honneur de l'Academie que j'ai eu en vüe lorsque je vous ai proposé pour remplir une de nos Places d'Academicien Étranger : vous ne m'en devez aucun remerçiment, c'est à moi de m'applaudir d'avoir procuré à l'Academie un tel Membre, et d'avoir acquis un tel Confrere. Que ce soit donc ici Monsieur le commencement d'une Amitié que je desire depuis longtems. Mais un de nos desirs accompli, nous en formons aussitot d'autres : à peine vois-je votre Nom écrit sur notre liste, que je souhaiterois que nous puissions jouir de votre Personne même. Je scais combien votre Situation à Gottingen est agréable, mais je m'enhardis à vous faire cette Proposition par les Considérations suivantes. Vous trouveriez ici un Roi déjà rempli d'Estime pour vous, capable d'apprécier par lui-meme tous vos Talents : une Academie où vous feriez fleurir tel Genre de Sciences ou de Belles Lettres qu'il vous plairoit : un Théâtre Anatomique digne de vous par tous les avantages qui peuvent contribuer au progrès de l'Anatomie : un vaste et beau Jardin de Botanique. Je ne vous parle point des Admirateurs, ni d'une Pension considerable ; cela ne peut vous manquer dans aucun lien du monde : mais je ne puis m'empêcher de vous parler du plaisir que j'aurais à jouir de votre commerce, et des Sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'etre ... »*

(Moirandat Company AG, Bücher & Autographen, Basel, Auktion 7-II, n° 436)

[MAUPERTUIS] VILLIERS, Thomas, baron Hyde of Hindon, puis comte de Clarendon

— 4 lettres autographes signées adressées à Maupertuis.

À l'amirauté : 1751-1756.

— Lettre autographe signée à son « cher Maupertuis ». À l'amirauté : 18 juin 1751. 2 p. in-8°, adresse et marques de cachet. Il fait ses éloges et attend ses prochains écrits avec impatience.

— Lettre autographe signée à son « cher ami ». À l'amirauté : 27 août 1756. 1 p. in-8°. Adresse et marque de cachet. « [...] j'ai déjà commencé à faire des recherches nécessaires pour trouver et regagner la Caisse des livres et des manuscrits en question [...] ».

— Lettre autographe signée à son « cher Maupertuis ». À l'amirauté : 3 septembre 1756. 1 p. in-12°. « Je ne scaurois m'empêcher de dire à mon cher maupertuis que j'ai retrouvé sa caisse des livres et qu'elle ne sera pas pillée, quoique je ne scaurois deviner quand j'aurai le bonheur de la retirer des griffes de l'Amirauté. [...] ».

— Lettre autographe signée à son « cher ami ». À l'amirauté : 10 décembre 1756. 3 p. in-8°. « [...] J'ai écrit et j'ai déjà parlé au juge de l'Amirauté touchant le recouvrement de vos livres. Je puis obtenir votre caisse mais comme il m'a

dit que le vaisseau sera immédiatement relâché, je croyais ne pouvoir mieux faire que de la laisser à sa première destination, et je me flatte que vous l'aurez en très peu de tems. [...] ».

(Michel Bouvier, cat. 56, avril 2011, n° 115)

NECKER Jacques (1732-1804)

— L.A., dimanche soir [1779, au marquis de CASTRIES] ; 3 p. in-4°. Démarches auprès de Louis XVI et Marie-Antoinette pour faire donner le ministère de la Marine à Castries. « Le roy n'est point venu voir M. de Maurepas, il luy a écrit une lettre qui n'a rien de précis sur les circonstances [...]. Hier fort tard je receus les ordres de la Reine pour l'aller voir, ce matin je m'y suis rendu ; elle vouloit me parler de l'état des choses qui m'occupent. Elle m'a paru au fait et avoir prevenu le Roy de sa demarche. Une conversation pleine de bienveillance et d'estime de sa part s'en est ensuivie et elle m'a paru adopter parfaitement mes vues et penser sur la personne que je crois si nécessaire au service du Roy comme elle pourroit le desirer [...] ».

(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin 131, Paris, septembre 2010, n° 220)

POMPADOUR Jeanne-Antoinette-Poisson, marquise de (Paris, 1721-Versailles, 1764)

— L.A.S., adressée au comte Charles-Louis de SAINT-GERMAIN (1707-1778), sans date ; 1 p. in-12°, adresse autographe sur la quatrième p., beau cachet de cire rouge armorié aux trois tours.

Missive témoignant de l'influence de la marquise dans les affaires du royaume. « Je n'ay pas entendu faire de plainte icy du dettachment que vous commandiez. J'ignore s'il est des gens à l'armée qui eussent désiré que vous vous fussiez fait battre, ce sentiment serait d'un trop mauvais citoyen [...]. Quoiqu'il en soit, soyez très persuadé que la vérité ne m'est pas cachée [...] et qu'en conséquence, je vous rends [...] toute la justice qui vous est due. » Ex-collection Barbet, n° 296 de la vente de 1932. Signature rare (Mme de Pompadour ne signait pratiquement jamais ses lettres).

(*Art et Autographes*, cat. vente 50, fevrier 2010, n° 327)

il m'est d'autant plus difficile monsieur,
de répondre à ce que vous me mandez,
par votre lettre du 12, que je n'ay pas
entendu faire de plainte icy, du dettachment
que vous commandez, j'ignore s'il est
des gens à l'armée, qui auroient désiré
qu'on vous vous fust fait battre,
ce sentiment seroit d'un trop
mauvais citoyen, pour qu'on ait
me la faire voir, quoy qu'il en soit,
soyez très persuadé que la vérité ne
m'est pas cachée, et qu'en conséquence
je vous rends toute la justice
qui vous est due. je suis très persua-
dée que vous n'avez rien de plus
à me dire sur ce point.
Vostre très humble et très obéissante servante
Mme de Pompadour

— L.A., adressée au duc de CHOISEUL, 17 mars 1755 ; 1 p. in-8°, adresse et sceau de cire aux armes.

« Je ne puis m'empêcher de vous faire part de la très grande passion qui vient de me prendre pour S.S. [Sa Sainteté] Elle a écrit au roy une lettre digne du prince de l'Église, du chef de la religion, d'un bon français et d'un père tendre, je l'aime à la folie. [il s'agit de la bulle Unigenitus et des billets de confession]. Je voudrais bien que nous fussions aussi bon sujets icy, dans tous les genres, il s'en faut malheureusement beaucoup, nous sommes aux fanatiques, pour toute nourriture, et de tous les cotés. Plaignés nous et loués le St Père. Je suis fort aise que sa lettre, et la réponse passe par vous, c'est un moyen de plus d'estre utile, vous scavez toutes les raisons qui me le font désirer, M. Vouillé sy prête de tres bonne grace ».

(*Art et Autographes*, cat. vente 50, février 2010)

RAYNAL Guillaume-Thomas-François (1713-1796)

— L.A.S., Toulon 12 mars 1786 ; 1 p. et demie in-4°. Documentation pour une nouvelle édition de son *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les Deux Indes*. Il cherchait des renseignements sur Tobago lorsqu'il apprit que son correspondant avait étudié cette île avec la sagacité et l'application qui lui sont propres. « [...] M'est-il permis d'espérer que vous voudrés me faire part de vos lumieres ? Plus vous m'envoyérés de détails, plus je serai en état de dire ce que cet établissement peu connu est actuellement et ce qu'il peut devenir un jour. L'esprit d'observation qu'on vous accorde generalement a du s'etendre sur la Guadeloupe, sur ses dependances, sur toutes les possession successivement occupées, successivement defrichées par les Européens dans cette partie du nouveau monde. Si vous ne devés pas communiquer au public tant de richesses, quelles lui parviennent par mon canal. Dans la dernière edition meme de l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les Deux Indes*, il doit y avoir des fautes, il doit y avoir des ommissions. Substitués des verités à des erreurs, et remplissés les vuides ». Le témoignage de son correspondant serait « d'un grand poids », mais il ne mettra pas son nom s'il le souhaite. Il est à Toulon, mais ira dans quelques mois habiter Marseille

(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin 132, Paris, janvier 2011, n° 250)

— L.A., Toulon 5 novembre 1785, à Ferdinand GRAND, banquier à Paris ; 1 p. et demie in-4°, adresse avec marque postale.

La lettre que son ami lui a fait tenir est de M. Tassaert [Jean-Pierre-Antoine] « sculpteur du roi de Prusse que je vous ai prié si souvent de payer pour un buste en marbre. Il se dit payé depuis tres longtems par vous, ce que j'ignorois parfaitement. » Il l'entretient de diverses commissions (vaisselle, bas de soie, bon tabac), et recommande un jeune compatriote, qui cherche à se placer chez un négociant. « Il y a un commissaire de la marine de Toulon qui est actuellement a Paris. Vous scaures sa demeure chés monsieur Dalbert qui vient de commander l'escadre d'évolution. Ce commissaire nommé monsieur Tempié est de mes amis, et il ne refusera pas de se charger de mes bas et de mon tabac »...

(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, avril 2011, n° 415)

RICHELIEU duc de, Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis (1696-1788)

— L.A.S., Bordeaux 24 avril 1759, au maréchal de BELLE-ISLE ; 3 p. in-4°. il a répondu aux « politesses » du comte de Lorge : « [...] je ne pouvois pas faire moins a un home come lui et un provincial come moy n'en pouvoit pas faire plus, tout ce que j'ai dit et escrit estoit bien éloigné d'aucune sorte d'engagement, que jetois fort hors de portee de pouvoir prendre, je vois que c'est lui que le Roy a choisi et je le verai ariver avec d'autant plus de plaisir qu'il me paroist persuadé qu'un lieut gⁿ doit obeir a un m^{al} de France et ne doit pas aller servir sous lui avec le dessein formé de lui rompre visière, il me semble aussi que ses amis nient fort, la soumission offerte au sieur de Langeron, mais pour pouvoir tirer des conjectures sur l'avenir a l'egart de celui a qui restra le comendement de cette province, dans les tems que je pouvois en estre absent, il faudroit pouvoir mesurer le credit de M. le dauphin avec celui de M^{elle} de Sens et le prix que l'on estime les services des protegés a leur maître et maîtresses, ce qui est impossible dans un aussi grand éloignement ou toutes les distances paroissent confondre a un home éloigné de la cour depuis une anee, c'est a vous monsieur le marechal a tout aranger et a tout regler come il convient aux administrations dont vous este chargé, j'en attendrai tous les evenements avec confiance [...] ».

(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin 132, Paris, janvier 2011, n° 254)

ROLAND Jean-Marie de la Platière (1734-1793)

— L.A.S., 20 juillet 1786 ; 4 p. in-4°. Lettre sur les inventions mécaniques. Il répond au reproche de n'avoir point parlé dans son « œuvre Encyclopédique » de « la Tonte à eau, substituée à celle à bras ». Puis il se repaît des moments passés avec son correspondant, parmi ses machines. « [...] J'ai votre rapport des inventions de M. Villard, et je l'imprimerai sans doute, pour que le public juge des choses et me juge moi même, qui n'ai d'acception de personne, et qui n'ai en vue que le progrès des arts et la gloire de ceux qui concourent à le hater [...] ». Il demande ensuite s'il est vrai « 1° que les inventions et découvertes en ce genre, du S^r Tabarin, Dauphinois, découvertes et inventions que je ne connais point, [...] soient très supérieures à tout ce qui a été inventé, produit et connu jusqu'ici ? 2° que les S^{rs} Jubié de La Soue, possesseurs de moulins de M. Vaucanson, et les louant beaucoup, brouillés avec le S^r Tabarin, préfèrent cependant ses inventions à toutes autres, et s'en servent en effet ? 3°, et ceci est un point capital, que vous, Monsieur, vous ayés dit que M. Vocançon, dans ses derniers jours, vous avoit dit que la vanité, l'amour-propre seuls avoient arrêté son aveu de la supériorité des inventions du S^r Tabarin sur les siennes propres ; qu'elles étoient plus simples, moins couteuses, d'un entretien et d'un usage plus facile, d'un effet enfin plus prompt et meilleur ? On ajoute que les tors du S^r Tabarin, connu en Espagne et en Italie, en Angleterre même, et je crois en Allemagne, comme en France, consistent dans la connaissance de ses forces, et la mal adresse ou la mauvaise foi qu'on a employée pour les exercer ; que cet homme est vraiment un homme très rare, et qu'en ce moment, M. le Duc d'Orléans se prépare de lui faire faire des essais en grand, et fonde sur ses talents de grands projets [...] ».

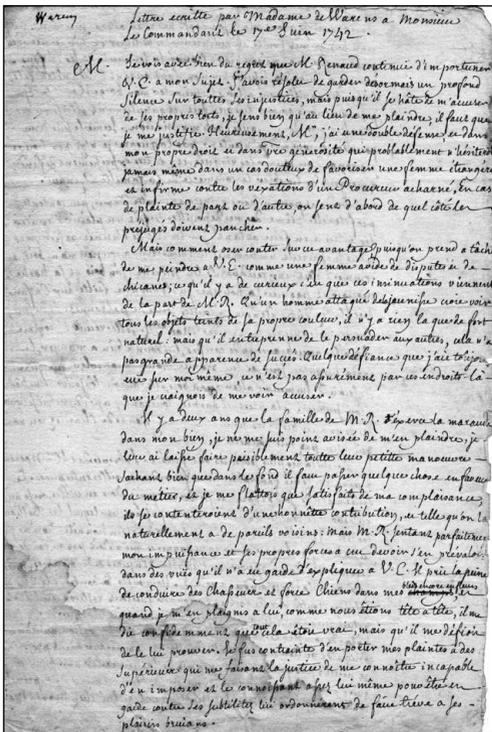
(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin 131, Paris, septembre 2010, n° 257)

ROUSSEAU Jean-Jacques (1712-1778)

— Manuscrit autographe : « Lettre écrite par Madame de Warens a monsieur le Commandant le 17^e Juin 1742 » ; 4 p. in-fol. Minute rédigée pour sa protectrice Madame de Charmettes, adressée à M. De Menthon, commandant du Duché de Savoie, pour se plaindre d'un voisin des Charmettes.

« Il y a deux ans que la famille de M. R. exerce la maraude dans mon bien, je ne suis point avisée de m'en plaindre, je leur ai laissé faire paisiblement toute leur petite manœuvre sachant bien que dans le fond il faut laisser passer quelque chose en faveur du métier », M. Renaud « prit la peine de conduire des chasseurs et force chiens dans mes blés encore en fleurs, et quand je m'en plaindis à lui, comme nous étions tête à tête, il me dit confidemment que tout cela étoit vrai, mais qu'il me défioit de le lui prouver ». Mme R. menaça d'« étrangler mes gens jusques dans ma maison ». « par un travers incroyable, cette Dame, peu contente de profiter elle-même de mes dépouilles se fait un plaisir d'exciter les autres a en faire autant », reçut un homme du faubourg surpris à couper du bois chez elle « avec beaucoup de caresses, lui donna a manger, le garda jusqu'au soir, et lui promit pour le consoler, que quand il seroit d'humeur d'aller a mon bois, elle auroit toujours une hâche a son service. Cela n'est-il pas bien touchant ; cependant, il se trouve des gens assés bizarres pour donner a ce genre de charitez un nom qui n'est pas fort honnette ». « L'absence de Mr Nocrety a paru un tems favorable pour faire de nouvelles entreprises. Le lendemain de son départ, et pendant que j'étois en ville, on se mit en devoir de boucher avec des pieux le passage par lequel les bestiaux de

Mr N. alloient boire à la fontaine : un honnête homme qui se trouva par hazard a ma campagne et qui n'étoit pas au fait de mes défenses s'y étant opposé, on l'accabla d'injures et de menaces, après quoi on alla se plaindre a votre E. Vous eutes la bonté, Mr de défendre toute voie de fait et d'ordonner que tout resteroit en l'état actuel jusqu'au retour de M. N. C'est a cause de cela que M. R se hâta de combler le bassin », etc. « Qu'en tout et partout M.R. a toujours été l'agresseur et que je n'ai jamais qu'essayé de me défendre quoique sans succès ce qui n'est pas étonnant contre pareil adversaire accablée de maux et d'infirmités comme je le suis, je ne puis pas tout voir par moi-même, j'ai besoin de quelcun pour y suppléer et de trouver ici l'application de la fable du Loup qui vouloit faire la paix avec les agneaux a condition qu'ils se déferoient de leurs chiens ».



[publiée dans la *Correspondance générale de Rousseau*, Dufour t. I, p.156, le mémoire est aux AD de la Savoie]

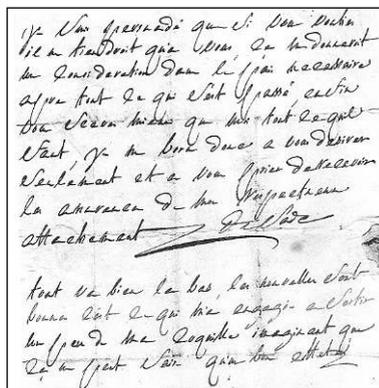
(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin 131, Paris, septembre 2010, n° 263)

SADE Donatien-Alphonse-François, marquis de (1740-1814)

— L.A.S., [La Coste mars ? 1772], à son oncle l'abbé de Sade, à Saumane ; 3 p. in-4°, adresse et cachet de cire rouge aux armes. Lettre inédite sur le théâtre de La Coste.

« Nous avons arrangé une petite comédie [...] vous ne m'aves jamais refusé l'amitié de venir faire les honneurs de ma maison pendant ce tems là. Si vous n'y venies pas dans cette circonstance ci ça me feroit tort on nous croiroit brouillés et je serois au desespoir que l'on put l'imaginer [...] ». Il commence « à suivre bien vos conseils » et il lui demande instamment « de ne pas me refuser la grace que je vous demande de venir passer ces trois jours là chez moi, il seroit question d'arriver le mardi gras, nous vous recevrons par un bal, ensuite les deux jours d'assemblée et le vendredi 10 la représentation exécutée par les meilleurs sujets de la troupe de Marseille, nos hommes sont aimables et nos femmes jolies moyen en quoi l'assemblée j'espère vous plaira mieux que l'année passée ; la pièce que nous donnons est *Beverlei ou le joueur anglois* [de Bernard-Joseph Saurin] pièce nouvelle et d'un noir effroyable. Je vous ai oui dire que vous aimies ce genre là. J'espère que vous seres satisfait.

Taches d'engager quelques femmes de Lisle ou de Mazan à venir pour le jour, elles trouverons un soupé et un bal, des lits meme à la rigueur si elles veulent [...] ». Il pourrait venir avec M. de Rochoir : « c'est pour le coup que ça feroit un merveilleux effet. Je suis persuadé que si vous voulies il ne teindroit qu'à vous, ça me donneroit une considération dans le palais necessaire après tout ce qui s'est passé, enfin vous scaves mieux que moi tout ce qu'il faut, je me borne donc à vous désirer seulement [...] ». (ALDE, cat. novembre 2010, n° 234)



TURGOT, Anne-Robert-Jacques (1727-1781)

— L.A.S., Compiègne 24 août 1774, à Louis XVI ; cahier de 8 p. in-fol. liées d'un ruban noir.

En tête, on a porté à l'encre « Turgot » et en grosses lettres la mention « inutile ». « Sire, en sortant du cabinet de votre Majesté, encore plein du trouble où me jette l'immensité du fardeau qu'elle m'impose, agité par tous les sentimens qu'excite en moi la bonté touchante avec laquelle elle a daigné me rassurer, je me hâte de mettre à ses piés ma respectueuse reconnaissance et le devouement de ma vie entiere. Votre Majesté a bien voulu m'autoriser à remettre sous ses yeux l'engagement qu'elle a pris avec elle meme de me soutenir dans l'exécution des plans d'économie qui sont en tout tems et aujourd'hui plus que jamais d'une nécessité indispensable. Je me borne dans ce moment, Sire,

à vous rappeler ces trois paroles : Point de banqueroute ; Point d'augmentation d'impôts ; Point d'emprunts.

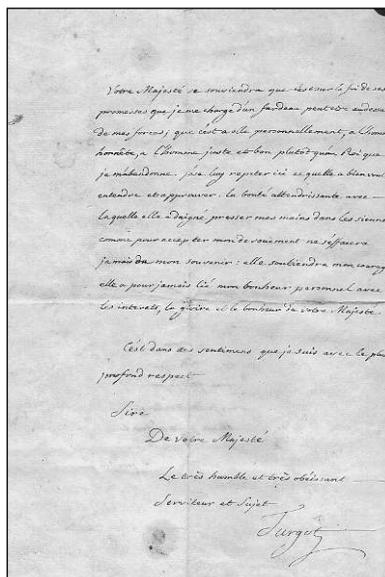
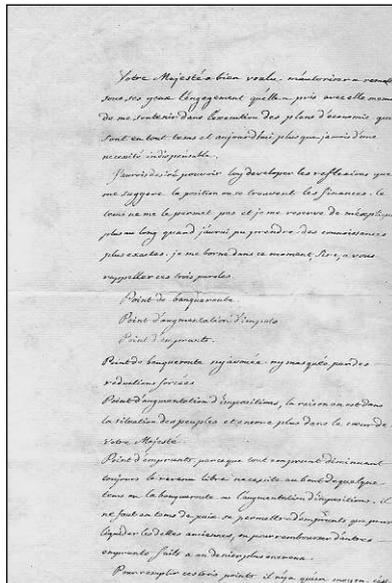
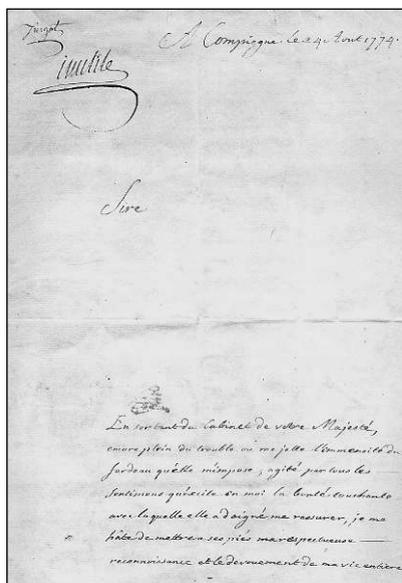
Point de banqueroute ny avouée ny masquée par des reductions forcées. Point d'augmentation d'impositions, la raison en est dans la situation des peuples et encore plus dans le cœur de votre Majesté. Point d'emprunts parce que tout emprunt diminuant toujours le revenu libre necessite au bout de quelque tems ou la banqueroute ou l'augmentation d'impositions. Il ne faut en tems de paix se permettre d'emprunts que pour liquider les dettes anciennes, ou pour rembourser d'autres emprunts faits à un denier plus onéreux. Il importe de « reduire la dépense au dessous de la recette et assés au dessous pour pouvoir economiser chaque année une vingtaine de millions pour rembourser les dettes anciennes. Sans cela le premier coup de canon forceroit l'état à faire banqueroute ». « Il est surtout necessaire que lorsque vous aurez, Sire, arrêté l'état des fonds de chaque departement vous defendiés à celuy qui en est chargé d'ordonner aucune depense nouvelle sans avoir auparavant concerté avec le Ministre de la finance les moyens d'y pourvoir. Sans cela chaque departement se chargeroit de dettes qui seroient toujours des dettes de votre Majesté et l'ordonnateur de la finance ne pourroit repondre de la balance entre la depense et la recette ». « Il faut, Sire, considerer d'où vous vient cet argent que vous pouvés distribuer à vos courtisans, et comparer la misere de ceux auxquels on est quelques fois obligé de l'arracher par les executions les plus rigoureuses, à la situation des personnes qui ont le plus de titres pour obtenir vos liberalités ». Les dépenses comme les intérêts, les croupes et les privilèges sont « de toutes les plus dangereuses et les plus abusives. Tout profit sur les impositions qui n'est pas absolument necessaire pour leur perception est une dette consacrée ou au soulagement des contribuables ou aux besoins de l'État ». C'est aussi « une source de corruption pour la noblesse et de vexation pour le peuple » par ses abus. « On peut espérer de parvenir par l'amélioration de la culture, par la suppression des abus dans la perception et par une repartition plus équitable des impositions à soulager sensiblement les peuples sans diminuer beaucoup les revenus publics »

Le Roi ne doit plus dépendre des financiers, qui « seront toujours les maitres de faire manquer par des manœuvres de place les operations les plus importantes. Il n'y aura aucune amelioration possible, ny dans les impositions pour soulager les peuples, ny dans les arrangemens relatifs au gouvernement interieur, à la legislation, à la police generale. L'autorité ne sera jamais tranquille parce qu'elle ne sera jamais chérie et parce que les mecontentemens et l'inquietude des peuples sont toujours le moyen dont les intrigans et les malintentionnés se servent pour exciter des troubles. C'est donc surtout de l'économie que depend, Sire, la prospérité de votre regne, le calme dans l'interieur, la consideration au dehors, le bonheur de la nation et le votre ».

« Ce peuple auquel je me serai sacrifié est si aisé à tromper que peut-être j'encourrai sa haine par les mesures même que je prendrai pour le defendre de la vexation. je serai calomnié, et peut-être avec assés de vraisemblance pour m'oter la confiance de votre Majesté. Je ne regretterai point de perdre une place à laquelle je ne m'étois jamais attendu. Je suis prêt à la remettre à votre Majesté dès que je ne pourrai plus esperer d'y être utile. [...] Votre Majesté se souviendra que c'est sur la foi de ses promesses que je me charge d'un fardeau peut-être au dessus de mes forces ; que c'est à elle

personnellement, à l'homme honnête, à l'homme juste et bon plutôt qu'au Roi que je m'abandonne. [...] »

Lettre publiée presque aussitôt (*Lettre de M. Turgot, ministre des finances, au Roi*, (s.l.n.d.) et recueillie avec quelques variantes dans les diverses éditions des *Œuvres* de Turgot, notamment par Dupont de Nemours (1808-1811, t.III, p. 2), Eugène Daire (1844, t. I, p. 165) et Gustave Schelle (1922, t. IV, p. 109). (PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mai 2010, n° 585)



— L.S., Limoges 7. IV. 1770. au duc de CHOISEUL (1719-1785) : « *J'ay deja eu plus d'une fois occasion de mettre sous vos yeux la triste situation ou se trouve cette province. La disette des subsistances de toute espece y est excessive. Les grains y sont montés a un prix exorbitant puisque le seigle y coute partout 32 Livres le Septier de Paris, et que la denrée manque dans presque tous les marchés. Vous sentés, Monsieur, l'inquiétude que cette situation repond dans les Esprits du peuple : presque partout il s'oppose au transport des grains ; sans lequel cependant il est impossible que les lieux qui en sont denués puissent subsister*

(Moirandat Company AG, Bücher & Autographen, Basel, Auktion 7-II, n° 478)

VAN LOO Carle (Charles André, dit) (Nice, 1705 – Paris, 1765)

— P.S., Paris, 12 janvier 1756 ; 1/2 p. in folio. Reçu de pension pour la somme de 444 livres, délivrée en faveur de M. Cochin, « secretaire perpetuel de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, chargé par Monsieur le marquis de Marigny directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, de la recette et distribution des fonds de l'École des Élèves ».

Joint une pièce signée par sa veuve Christine Van Loo du 15 mai 1766 et son fils Jules César Van Loo le 23 septembre 1765.

(*Art et Autographes*, cat. vente 48, n° 19191)

*J'ay soussigné Reconnois que Monsieur
Cochin Secrétaire perpetuel de l'Académie
Royale de Peinture et de Sculpture, chargé par
Monsieur Le Marquis De Marigny Directeur
et Ordonnateur general des Bâtimens du Roy,
De la Recette et Distribution des fonds de
l'École des Elèves protégés, me a remis la somme de
quatre cent quarante quatre Livres (444)
Laquelle je receus le 12. Janvier 1756. en la
premiere Journée de la presente fait a Paris
ce 12. Janvier 1756. Carle Van Loo*

[VOLTAIRE] Simon Bigex (1730-1806) secrétaire, valet de chambre et à l'occasion collaborateur de Voltaire

— L.A.S., [vers 1767-1768, au libraire Gabriel CRAMER ?] ; 3 p. in-8°.

Il ne lui avait demandé une aide « que dans la crainte que mes délais forcés ne vous fissent trop attendre. L'addition envoyée par Mr le comte d'Estaing, en prolongeant l'impression, me donnera le temps de finir tout seul cette nomenclature. Renvoyez moi les deux premiers volumes en feuilles de l'*Essai*, Monsieur [sans doute Voltaire] m'a repris les deux brochés [...] ». En

postscriptum, il évoque les travaux de Voltaire : « On ne pourra donner les Guebres [*Les Guebres ou la Tolérance*, tragédie de Voltaire que Cramer publiera anonymement en 1769] que jeudi ou vendredi. Si le *Siècle de Louis XV* [*Précis du Siècle de Louis XV*, Cramer, 1768] n'était pas si avancé, on pourroit donner des détails très curieux qu'on reçoit dans le moment de Mr le comte d'Estaing. Il faudroit les insérer au XXXVe chapitre [...] ».

— L.A.S et L.S., de Jean Wagnière (1736-1806), secrétaire de Voltaire : – à l'éditeur genevois CRAMER, recommandant de « ne donner de copie à qui que ce soit au monde des trois manières [un des *Contes de Guillaume Vadé*] : il court dans Paris des copies très imparfaites de l'*Éducation des filles* [Voltaire]. Cela me fait une peine extrême [...] ». – à Mr Rieu : « J'ai demandé au patron combien il vouloit qu'on lui envoie d'exemplaires de ce que vous savez, il en désireroit six [...] ». (ALDE, cat. novembre 2010, n° 236)

VOLTAIRE François-Marie Arouet, dit

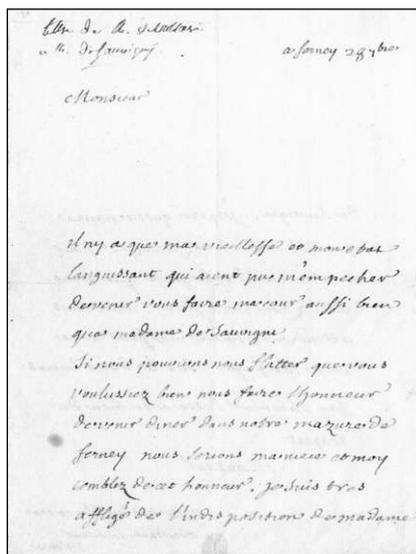
— L.S., « Le malade de Ferney V », adressée au comte Alessandro CARLI, à Véronne. Ferney, 28 avril 1769 ; 1 p. in-4°, adresse avec cachet de cire rouge aux armes. La lettre est écrite par son secrétaire Wagnière. « J'ai été trois semaines aux portes de la mort. Je ne pouvais alors avoir l'honneur de vous répondre. J'avais cru que vous et Mr Stephano Carli étiez de la même maison. [...] Vous m'apprenez qu'il n'y a rien de commun entre vos personnes non plus qu'entre vos vers. » « Le malade de Ferney » prie Carli de saluer le marquis Albergati.

[Publié dans les *Œuvres complètes* de Voltaire, ed. Théodore Besterman, vol. 118, D15613]

(*Art et Autographes*, cat. vente 51, octobre 2010, n° 18659)

— L.A., signée « Voltaire », adressée à M. Louis-Jean-Baptiste BERTHIER DE SAUVIGNY. Datée « Ferney 28 7^{bre} » [1771] ; 2 p. petit in-4°.

« Il n'y a que ma vieillesse et mon état languissant qui aient pu m'empêcher de venir vous faire ma cour aussi bien qu'à Madame », écrit Voltaire à son correspondant, l'incitant à venir dîner avec son épouse « dans notre mazure de Ferney. Nous serions ma nièce et moy comblez de cet honneur ». Il se dit affligé de l'indisposition de Mme de Sauvigny et espère qu'elle n'aura pas de suites assez sérieuses pour le priver de la grâce qu'ils voudront bien lui faire, etc.

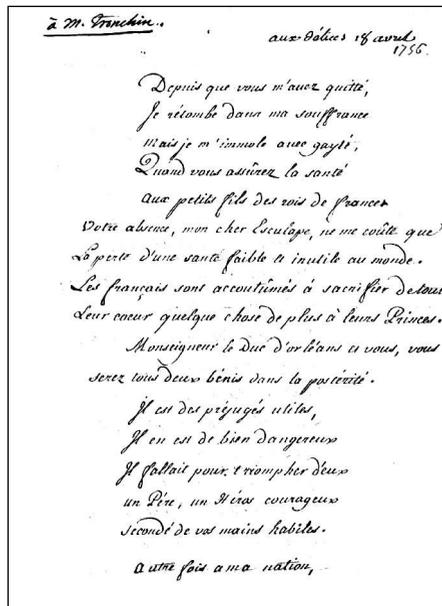


Louis-Jean-Baptiste Berthier de Sauvigny (1709-1788) fut intendant de la généralité de Paris puis doyen du Conseil d'État et premier président du Parlement. Sa femme Louise Bernarde, morte en 1775, était la sœur de M. Durey de Morsan ; aimé de Voltaire, celui-ci recopiait parfois les manuscrits de l'écrivain et secondait Wagnière débordé de tâches.
(*Art et Autographes*, cat. vente 50, février 2010, n° 352)

— L.S., « V » avec six lignes autographes, adressée à Théodore TRONCHIN, *Aux Délices* (Suisse), 18 avril 1756 ; 3 p. 1/2 in-8°. « Depuis que vous m'avez quitté, Je retombe dans ma souffrance, Mais je m'immole avec gaité, Quand vous assurez la santé, Aux petits-fils des rois de France » [...]. « Une vieille duchesse anglaise aimait mieux autrefois mourir de la fièvre que de guérir avec le quinquina, parce qu'on appelait alors ce remède la poudre des jésuites. Beaucoup de dames jansénistes seraient très fâchées d'avoir un médecin moliniste. Mais, Dieu merci, messieurs vos confrères n'entrent guère dans ces querelles, ils guérissent et tuent très indifféremment les gens de toute secte. » Voltaire rajoute de sa main : « Vos deux enfants me sont venus voir aujourd'hui. Je les ai reçus comme les fils d'un grand homme. Mille compliments à Mr de La [Batte, biffé] si vous avez le temps de lui parler. Je vous embrasse tendrement. »

Lettre éditée dans la correspondance de Voltaire par Théodore Besterman, d'après l'original peut-être olographe conservé à la bibliothèque de Saint-Petersbourg dans lequel « M. de la [Batte] » est remplacé par « M. de Labat ». Besterman n'ayant pas vu la lettre, il semble que l'originale soit celle-ci et que Saint-Petersbourg ne possède qu'une copie.

(*Art et Autographes*, cat. vente 49, octobre 2009)



ADDENDA

Notre rubrique, déjà largement ouverte, ne saurait évidemment recenser tous les documents relatifs au XVIII^e siècle venus à notre connaissance et passant en vente ou sur catalogue. Encyclopédies, ouvrages originaux de Diderot ou D'Alembert et documents exceptionnels se rapportant à notre période sont signalés dans ce supplément à notre rubrique principale.

ALEMBERT (Jean Le Rond D')

— *Elemens de Musique, théorie et pratique, suivant les principes de M. Rameau, éclaircis, développés et simplifiés*, Lyon, Bruyset, 1762, in-8° (*Livres anciens*, Lyon novembre 2009, commissaires Bremens J.M. et Belleville C., n° 202)

— *Elemens de Musique, théorie et pratique, suivant les principes de M. Rameau*, « Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée », édition in-8°, XVI-236 p., 1 f. d'errata, 1 f. blanc et 10 planches dépliantes de musique, Lyon, Bruyset, 1766.
(ALDE, cat. décembre 2010, n° 97)

[Bruyset a fait de nombreuses rééditions de la seconde édition de 1762.]

— *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie Française, par M. D'Alembert, Secrétaire Perpétuel de cette Académie*. Paris, Panckoucke, Moutard, 1779. in-12°, plein veau marbré de l'époque, dos à nerfs orné de caissons fleuronés, pièce de titre de maroquin bronze, tranches mouchetées, xxiv, vi, 559 p., (5) p. de table et approbation. Contient les éloges de Massillon, Despreaux, l'Abbé de Saint-Pierre, Bossuet, Dangeau, de Sacy, La Motte, Fénelon, l'Abbé de Choisy, Destouches, Fléchier, Crébillon, etc. Suivi de *Dialogue entre Descartes et Christine, reine de Suède...*, d'une *Note sur la statue de M. de Voltaire* et de *Discours sur les prix* (1771 et 1772).

[Ces *Éloges* lus constituent le premier des trois volumes de l'édition posthume des éloges : *Histoire de l'Académie française depuis 1700 jusqu'en 1771*, Paris, Moutard, 1785.]

(Librairie Hatchuel, cat. n° 52, 2010, n° 1)

— *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, quatrième édition, Amsterdam : Zacharie Chatelain fils, 1767. Cinq volumes in-12°, (4)-XVI-412-(4)-456-(4)-431-(1)-40-(2)-464-XXIV-610 p. et 1 planche dépliant.

[Les *Mélanges* ont paru en trois volumes en 1753, en quatre volumes en 1759 et en cinq en 1767. Ils ont connu plus d'une dizaine d'éditions ou de réimpressions]

(Livres rares, Michel Bouvier, cat. n° 55, n° 2)

DIDEROT Denis (1713-1784)

— *Essais sur la peinture*, Paris, Fr. Buisson, An IV [1795]. in-S, demi-chagrin, dos orné de filets et roulettes dorés (2) f., iv, 415 p. Édition originale.

(Librairie Hatchuel, cat. n° 52, 2010, n° 43)

— *La Religieuse*, chez Buisson, à Paris, 1796, in 8° (4) 411p., relié. Édition originale. Deux éditions ont paru à la même date chez le même éditeur, la seconde fut en réalité imprimée en Angleterre alors que la véritable originale

fut réalisée d'après le manuscrit possédé par les frères Grimm. Reliure aux armes frappées sur les plats du baron Le Caron de Fleury, dont la riche bibliothèque fut vendue le 30 mai 1908. Plein maroquin rouge de la fin du XIX^e signé Thierry. Dos à nerfs orné. Triple filet d'encadrement sur les plats ; riche dentelle intérieure douée de multiples roulettes.

(Librairie Le Feu Follet, Paris, <http://www.antiqubook.com>, n° 30787)

— *La Religieuse*, chez Gueffier jeune et Knapen fils, à Paris An V,[1796], 2 tomes en un vol. in 8°, (4) 247 p. ; (4) 244 p., relié. Édition parue la même année que l'originale, imprimée sur papier vergé et illustrée de 2 gravures anonymes différentes de celles de l'édition de Dussart (1797). Aucun exemplaire de cette édition n'est recensé dans les catalogues en ligne : elle manque à celui de la BN de France, aux catalogues français et ne figure pas dans le catalogue collectif des bibliothèques américaines. Demi Veau d'époque, dos lisse orné de roulettes. Pièce de titre de basane rouge et de tomaisson en basane noire.

(Librairie Le Feu Follet, Paris, <http://www.antiqubook.com>, n° 25285)

— *La Religieuse*, Nouvelle édition, ornée de figures, et où l'on trouve une conclusion. Paris, Deroy, Moller, Mongie et Belleville, Dupréel, an VII de la République [1799]. 2 tomes reliés en un vol. in-8°, demi veau brun moucheté de l'époque a petits coins de velin, dos lisse, roulette guillochée en place des nerfs, pièce de titre de veau orange, tranches mouchetées, (1) f., 72 p., 157 p. et (1) f., 186 p., portrait frontispice et 4 planches hors texte édition augmentée d'une continuation, illustrée d'un portrait de Diderot d'après Aubry grave par Dupréel et de 4 figures d'après Le Barbier, gravées par Dupréel et Giraud, ici en premier tirage, contient, en fin (T.II, p. 159-186), une continuation à la *Religieuse*, appelée Conclusion dans le titre, *L'Extrait de la correspondance littéraire de M.*** année 1770* se trouve au t. I, p. 5-72, en pagination particulière. Cette édition manque au catalogue de la BnF et au CCFr. Seulement 2 exemplaires en France sont cités par Adams : BM Caen et BU Strasbourg).

(Librairie Hatchuel, cat. 54, 2011, n° 30)

— *Le Fils Naturel, ou Les Preuves De La Vertu*, comédie en cinq actes, et en prose. S.n. [Prault Fils], à Amsterdam [Paris] 1757, in 8°, jx (1) 11-299 p., relié. Édition originale, Pleine Basane marbrée d'époque. Dos lisse orné. Pièce de titre en maroquin rouge.

Librairie Le Feu Follet, Paris, <http://www.antiqubook.com>, n° 30230)

— *Le Neveu de Rameau, dialogue*, chez Delaunay, Paris 1821, 13 × 21cm, relié. Première édition en français qui consiste en la retraduction de la version allemande publiée par Goethe en 1805. Reliure en demi chagrin noisette, dos lisse orné de filets dorés en tête et en queue, pièce de titre et nom de l'auteur de chagrin noir, plats de papier marbré, gardes et contreplats de papier à la cuve, ex-libris encollé au verso du premier plat. Ouvrage d'une gravure en frontispice.

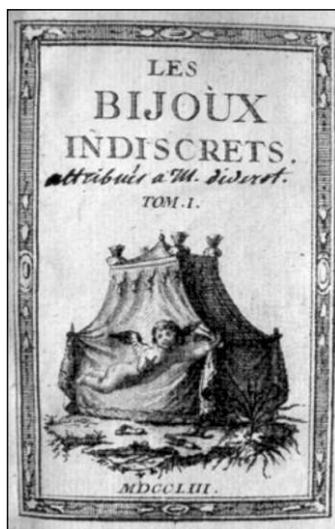
(Librairie Le Feu Follet, Paris, <http://www.antiqubook.com>, n° 30513)

— *Le Père de famille*, comédie en cinq actes, et en prose, chez Pierre Phillippot, à Bordeaux 1787, in 8°, 96 p., broché. L'édition originale date de 1758, Amsterdam. Brochure d'époque, sous papier bleu.

(Librairie Le Feu Follet, Paris, <http://www.antiqubook.com>, n° 17408)

— *Les Bijoux indiscrets*. Au Monomotapa, [Paris, Cazin, 1781]. 2 vol. in-16°, (8), 220 p. et (4), 248 p. 7 planches gravées hors texte dont une en frontispice.

(Librairie Hatchuel, cat. n° 53, 2011, n° 42)



— *Lettre sur les sourds et muets, À l'usage de ceux qui entendent & qui parlent*. Adressée à M**. S.l.n.e [Bauche], 1751. In-12, x, 241, (11) p. Édition originale de première émission, avant l'ajout des additions, de cet ouvrage publié par Jean-Baptiste Bauche fils, sans nom d'auteur ou d'éditeur, mais avec la permission tacite du nouveau et libéral directeur de la librairie : Malesherbes.

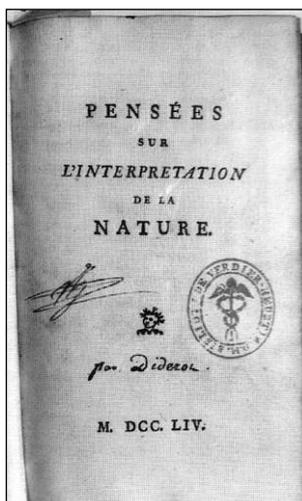
(Librairie Hatchuel, cat. n° 53, 2011, n° 41)

— *Œuvres philosophiques de Mr. D****. Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1772, 6 vol., petit in-8°. Édition collective contenant les Principes de la philosophie morale, ou Essai sur le mérite et la vertu (t. 1), Pensées philosophiques, Pensées sur l'interprétation de la nature, Lettre sur les sourds et muets, Lettre sur les aveugles (t. II), Le père de famille, drame, avec un Discours sur la poésie dramatique (t. III), Le fils naturel, ou les Épreuves de la vertu, comédie, avec l'histoire véritable de la pièce (t. IV), Les bijoux indiscrets (t. V), Traité du beau, de la philosophie des Chinois et Mémoires sur différens sujets de mathématique (t. VI). Le t. I contient en plus « Code de la nature » de Morelly et « Mémoire pour Abraham Chaumeix » de l'abbé Morellet. Cachet monogramme. sur les titres.

(The Romantic Agony Brussel, <http://www.romanticagony.com>, mars 2011, n° 1280)



— *Pensées sur l'interprétation de la nature*, édition in-12°, S.I., 1754.
 (Beaux livres anciens, Bibliothèque Lyonnaise de M.C***D***, vente de novembre 2010, n° 88 à 90)



D'ALEMBERT (Jean Le Rond) et DIDEROT Denis

— *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, « Nouvelle » édition de Genève, première édition de 39 volumes in-4°, Pellet 1777-1779.

(Livres rares, Michel Bouvier, cat. n° 55, n° 88)

— *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, mis en ordre et publiée par MM. Diderot et D'Alembert, édition de 35 volumes in-folio (17 vol. de texte, 12 vol. de 3129 planches, 4 vol. de suppléments, 2 vol. de tables ; Paris (Briasson) 1751-1780.

— *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, « Nouvelle » édition de Genève, première édition de 39 vol. in-4°, (768 planches), Pellet 1777-1778

— *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, mis en ordre et publiée par MM. Diderot et D'Alembert, 39 tomes reliés en 75 volumes in-8° et in-4°, Lausanne & Berne, chez les sociétés Typographiques, 1781.

(Beaux livres anciens, Bibliothèque Lyonnaise de M.C****D***, vente de novembre 2010, n° 88 à 90)

— *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, mis en ordre et publiée par M. Diderot et quand à la partie mathématiques par M. D'Alembert, 1^{re} éd., Paris, [Neuchâtel], & Amsterdam, Briasson, David, le Breton & Durand sowie Samuel Faulche und Briasson ; Marc-Michel Rey und C. J. Panckoucke, éd. 1780.

Folio. 17 text volumes (vols. 1-7 : Paris, 1751-57 ; vols. 8-17 : [Neuchâtel], 1765), 11 plate volumes (Paris, 1762-72), 5 supplementary volumes (Amsterdam and Paris/Amsterdam, 1776-77), and 2 index volumes (Paris and Amsterdam, 1780). Altogether 35 vols. with frontispiece and 3129 plates. Contemp. calf with triple labels to richly gilt spines. Marbled endpapers (c. 1900).

(Antiquariat Inlibris Gilhofer Nfg. GmbH., Vienna, Austria, n° 18177)

— Première édition brochée du prospectus de l'*Encyclopédie* rédigé par Diderot lui-même, distribué en octobre 1750 sous la date anticipée de 1751. Dix vol. in-folio dont deux de planches en taille-douce, proposés par souscription. Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751 [i.e. octobre 1750]. In-folio (426 × 273 mm), broche sous coutures d'origine, (1) f. de titre, 8, (1) p, verso blanc, tableau central sur double page : *Système figuré des connoissances humaines*. La clôture des souscriptions est fixée au 1^{er} mai 1751. 60 livres doivent être versées en souscrivant, 36 livres en recevant le premier volume, annonce pour juin 1751. En tout 2780 livres. L'ouvrage devait être achevé en décembre 1754.

Exemplaire, broche, a toutes marges, tel que distribué. 426 × 273 mm (l'exemplaire de la BnF cite par Adams mesure 320 × 180 mm). Seulement 5 exemplaires sont recensés par Adams, dans le monde.

(Librairie Hatchuel, cat. n° 54, 2011, n° 29)

— Recueils de planches sur les sciences, les Arts libéraux et les arts Mécaniques avec leurs explications, Paris, Briasson, 1772, in-folio

Les Vol. XI, 239 planches gravées hors texte ; Vol. X, 337 planches gravées hors texte ; Vol. IX, 253 planches gravées hors texte ; Vol. VIII, 237 planches gravées hors texte ; Vol. VII, 239 planches gravées hors texte ; Vol. V, 248 planches gravées hors texte ; Vol. IV, 298 planches gravées hors texte ; Vol. III, 201 planches gravées hors texte ; Vol. II, 233 planches gravées hors texte ; Vol. I, 269 planches gravées hors texte.

(Livres anciens, Lyon novembre 2009, commissaires Bremens J.M. et Belleville C., n° 17 à 26)

DIDEROT Denis & GALIANI Ferdinando (1728-1787).

- *Dialogues sur le commerce des bleds*, à Londres [Paris, Merlin], 1770, in-8° de 2ff., 314 pp., 1f. d'errata ; reliure aux armes dorées.
(Livres rares, Michel Bouvier, cat. n° 55, n° 40)

DIDEROT Denis & RIVAROL D.F.

- *De l'éducation publique*. À Amsterdam, 1762, in-12° de XX, 235 pp. Relié avec *Essai d'éducation nationale*, ou « Plan d'étude pour la jeunesse » de LA CHALOTAIS Louis-René de Caradec (1701-1785), sans lieu, 1763, in-12 de 2 ff., 152 pp., 1 f. d'errata ; reliure aux armes dorées.
(Livres rares, Michel Bouvier, cat. n° 55, n° 39)

LISTE DES CATALOGUES UTILISÉS :

- ALDE, cat. mars 2010
 ALDE, cat. novembre 2010
 ALDE, cat. décembre 2010
 Antiquariat Inlibris Gilhofer Nfg. GmbH., Vienna, Autriche
Art et Autographes, cat. vente n° 48
Art et Autographes, cat. vente n° 49
Art et Autographes, cat. vente n° 50
Art et Autographes, cat. vente n° 51
Art et Autographes, cat. vente n° 52
 Beaux livres anciens, Bibliothèque Lyonnaise de M.C***D***, vente de novembre 2010
 Bibliothèque TH. G., Nantes septembre 2010, commissaire Kaczorowski
 Le Jardin des Muses, cat. n° 24
 Le Jardin des Muses, cat. n° 25
 Le Jardin des Muses, cat. n° 26
Les Autographes, cat. vente T. Bodin n° 130, Paris, juillet 2010
Les Autographes, cat. vente T. Bodin n° 131, Paris, septembre 2010
Les Autographes, cat. vente T. Bodin n° 132, Paris, janvier 2011
 Librairie Hatchuel, cat. n° 52
 Librairie Hatchuel, cat. n° 53
 Librairie Hatchuel, cat. n° 54
 Librairie Le Feu Follet, Paris, <http://www.antiqbook.com>
 Librairie Sourget.com, (Chartres)
 Livres anciens, Lyon novembre 2009, commissaires Bremens J.M. et Belleville C.
 Livres rares, Michel Bouvier, cat. n° 52
 Livres rares, Michel Bouvier, cat. n° 53
 Livres rares, Michel Bouvier, cat. n° 54
 Livres rares, Michel Bouvier, cat. n° 55
 Livres rares, Michel Bouvier, cat. n° 56
 Moirandat Company AG, Bücher & Autographen, Basel, Suisse, <http://www.moirandat.ch>
 PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mai 2010, expert Thierry Bodin
 PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, décembre 2010, expert Thierry Bodin
 PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, avril 2011, expert Thierry Bodin
 The Romantic Agony Brussel, <http://www.romanticagony.com>, mars 2011